Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables (B-C) - Dépôt le 14/10/2026 - B2026/015963 - 2022 B 00675 - 911 882 090 - 2VVR

Périmètre : 2VVR

Bilan Consolidé (Brut - Dépréciation)

ACTIF - EUR **Période : 31/03/2026**

Rubriques	Montant Brut	Dépréciation	31/03/2026	31/03/2025
Capital souscrit non appelé				
TOTAL I	**0**	**0**	**0**	**0**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Ecarts d'acquisition	245 326 900	136 932	245 189 968	244 101 265
Frais d'établissement	1 750	1 750	0	0
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	1 028 400	976 293	52 106	60 874
Fonds commercial	8 086 789	584 966	7 501 823	6 414 339
Autres immobilisations incorporelles				
Avances,acomptes immob. incorpor.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	15 854	10 619	5 235	6 003
Constructions	49 485	32 097	17 388	29 463
Installations techniq., matériel, outillage	102 849 687	75 652 279	27 197 408	27 333 287
Autres immobilisations corporelles	68 017 726	35 351 916	32 665 810	30 737 089
Immobilisations en cours	2 023 201		2 023 201	1 240 263
Avances et acomptes	0		0	58 500
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations				
Actifs nets en cours de cession				
Participations par mise en équivalence	4 261 655		4 261 655	4 092 724
Créances rattachées à participations	35 430 784		35 430 784	23 808 175
Autres titres immobilisés	6 062		6 062	6 062
Prêts	142 954		142 954	122 029
Autres immobilisations financières	1 969 535		1 969 535	1 726 122
TOTAL II	**469 210 782**	**112 746 853**	**356 463 930**	**339 736 196**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnemts	22 106 284	4 133	22 102 151	17 351 628
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés/commandes	103 533		103 533	124 169
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	7 597 212	48 204	7 549 008	8 275 775
Autres créances *	37 764 822		37 764 822	35 093 943
Charges constatées d'avance	3 865 532		3 865 532	3 461 592
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	749 167	23 886	725 281	665 563
Actions propres				
Disponibilités	60 132 565		60 132 565	42 290 311
TOTAL III	**132 319 114**	**76 222**	**132 242 892**	**107 262 980**
Charges à répartir/plsrs exercices **IV**	2 001 031		2 001 031	2 384 605
Primes rembourst des obligations **V**				
Ecarts de conversion actif **VI**				
Ecarts arrondi actif **VII**				
TOTAL GENERAL (I à VII)	**603 530 928**	**112 823 075**	**490 707 853**	**449 383 782**

** dont impôts différés actif = 2 273 847 €*

Périmètre : 2VVR

Bilan Consolidé (Brut - Dépréciation)

PASSIF - EUR **Période : 31/03/2026**

Rubriques	31/03/2026	31/03/2025
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	75 673 106	75 673 106
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts de réévaluation groupe		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Réserve du groupe	1 298 002	-3 197
Ecarts de conversion groupe		
Report à nouveau		
Acomptes sur dividendes	0	0
RESULTAT GROUPE	22 647 747	1 301 188
Subventions d'investissements	3 691	5 912
Amortissement dérogatoires		
Autres provisions réglementées		
Titres en autocontrôle		
TOTAL I	**99 622 546**	**76 977 010**
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	354 523	1 547 425
Subventions d'investissements	151	243
Ecarts de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	1 284 502	108 192
TOTAL II	**1 639 176**	**1 655 860**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL III	**0**	**0**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour titres mis en équivalence	130 554	26 251
Provisions pour risques	4 074 642	4 088 225
Provisions pour charges	172 434	334 611
TOTAL IV	**4 377 630**	**4 449 087**
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	256 693 461	249 624 919
Concours bancaires courants	80 009	127 523
Emprunts en crédit bail		
Emprunts et dettes financières divers	4 131 395	4 020 835
Passif nets en cours de cession		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 006 845	60 685 845
Dettes fiscales et sociales	41 040 768	38 332 388
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 852 952	9 821 169
Autres dettes **	5 262 076	3 687 765
Produits constatés d'avance	995	1 383
TOTAL V	**385 068 501**	**366 301 826**
Ecarts de conversion passif **VI**		
Ecart arrondi passif **VII**		
TOTAL GENERAL (I à VII)	**490 707 853**	**449 383 782**

*** dont impôts différés passif = 0 €*

Périmètre : 2VVR

Compte de résultat consolidé

EUR **Période : 31/03/2026**

Rubriques	31/03/2026	31/03/2025
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises France		
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France	637 640 558	50 059 378
Production vendue de biens Export	7 579 694	613 127
Production vendue de services France	8 465 541	592 639
Production vendue de services Export	9 653	5
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**653 695 446**	**51 265 149**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	38 507	2 149
Reprises sur amortissements et provisions	753 579	2 763 295
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 500 407	0
Autres produits	171 088	1 984
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**656 159 027**	**54 032 576**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres appro.	311 826 300	23 986 060
Variation de stock matières premières et appro.	-4 751 929	31 907
Autres achats et charges externes	158 445 578	14 694 144
Impôts, taxes et versements assimilés	6 835 764	544 530
Salaires et traitements	82 017 810	6 453 296
Charges sociales	31 435 038	2 656 777
Participation des salariés	4 146 956	423 067
Dotations aux amortissements immobilisations	12 904 937	1 020 348
Dotations aux provisions immobilisations	0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	11 449	484
Dotations aux amortissements s/charges à répartir	0	36 781
Dotations aux provisions pour risques et charges	508 233	110 614
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	1 467 798	0
Autres charges	1 547 284	108 060
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**606 395 218**	**50 066 068**
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT D.A.P. DES ECARTS D'ACQUISITION (I - II)	**49 763 809**	**3 966 508**
Dotations aux amortissements des écarts acquisitions	0	0
TOTAL III	**0**	**0**
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES D.A.P. DES ECARTS D'ACQUISITION (I - II - III)	**49 763 809**	**3 966 508**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		

Périmètre : 2VVR

Compte de résultat consolidé

EUR **Période : 31/03/2026**

Rubriques	31/03/2026	31/03/2025
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	0	0
Produit des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	20 496	0
Autres intérêts et produits assimilés	298 759	144 733
Reprises sur dépréciations	21 829	24
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorer	78 722	2 657
Produits de cessions d'immobilisations financières	0	0
TOTAL IV	**419 806**	**147 414**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	407 460	1 819
Intérêts et charges assimilées	10 980 369	1 124 298
Différences négatives de change	0	0
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de placement	16 388	333
TOTAL V	**11 404 217**	**1 126 450**
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	**-10 984 412**	**-979 035**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**38 779 398**	**2 987 473**
PRODUITS EXCEPTIONNELS **TOTAL VI**	**0**	**114 825**
CHARGES EXCEPTIONNELLES **TOTAL VII**	**0**	**825 422**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	**0**	**-710 597**
Impôts dus sur les bénéfices	16 013 277	991 636
Impôts différés sur les bénéfices	384 142	-6 366
TOTAL VIII	**16 397 419**	**985 270**
TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VI)	**656 578 833**	**54 294 816**
TOTAL DES CHARGES (II + III + V + VII + VIII)	**634 196 854**	**53 003 211**
Résultat des sociétés intégrées	22 381 979	1 291 605
Résultat des sociétés mises en équivalence	1 550 271	117 775
Résultat d'ensemble consolidé	**23 932 249**	**1 409 380**
Résultat groupe	**22 647 747**	**1 301 188**
Résultat hors groupe	**1 284 502**	**108 192**
Résultat par action	0,29928	0,01719
Résultat dilué par action	0,29928	0,01719

1. Périmètre et méthodes de consolidation

Sociétés - N° SIREN	31/03/2026			31/03/2025		
	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
2VVR 9 Allée la Forézienne 42170 ST-JUST-ST-RAMBERT SIREN : 911 882 090	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
D.F FINANCES 9 Allée la Forézienne 42170 ST-JUST-ST-RAMBERT SIREN : 390 136 695	IG	96,06%	96,06%	IG	96,06%	96,06%
ATELIER FOREZIEN DU FRAIS 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 316 535 046	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
SOLYCAP 9 Allée la Forézienne 42170 ST-JUST-ST-RAMBERT SIREN : 825 095 664	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
E-METIX 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 838 465 631	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
VIVERIO 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 400 210 183	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
G.D.V. 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 414 992 545	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
G.F. D.D.V 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 499 921 195	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
L.D.G.F. 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 523 308 971	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
B.G.F. 19 rue des Ardennes 6780 MESSANCY (Wolkrange) SIREN : 0501 827 322 Belgique	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
CLUBGF 1 rue Daniel Grün L-5315 CONTERN SIREN : B234631 Luxembourg	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
MLUB 1 rue Daniel Grün L-5315 CONTERN SIREN : B245991 Luxembourg	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%

Sociétés - N° SIREN	31/03/2026			31/03/2025		
	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
WILUB 1 rue Daniel Grün L-5315 CONTERN SIREN : B251520 Luxembourg	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
DL TRADE 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 804 439 107	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
P.M.D 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 499 921 732	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
B.I.F. 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 417 733 789	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
CADESP 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 794 533 844	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
BOUCHERIES J'M. 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 382 177 335	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
D.S.E. 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 400 634 788	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
STEPHANOISE D'ABATTAGE 257 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 342 862 059	MEE	40,00%	38,42%	MEE	40,00%	38,42%
GRAND FRAIS GESTION 5 Rue de la Galmy 77700 CHESSY SIREN : 387 806 722	MEE	25,00%	24,01%	MEE	25,00%	24,01%
DDBT 5 Rue de la GALMY 77700 CHESSY SIREN : 828 726 521	MEE	25,00%	24,01%	MEE	25,00%	24,01%
BCT DE COLMAR 12 Rue Emile Schwoerer 68000 COLMAR SIREN : 449 595 529	MEE	48,98%	47,05%	MEE	48,98%	47,05%
LOGIQ'OR 45 60 Rue de St-Barthélémy 45110 CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE SIREN : 895 253 896	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%

Sociétés - N° SIREN	31/03/2026			31/03/2025		
	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
CENTRALE VVR 30 Allée du Moulin Brûlé 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 897 715 041	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
NGDFR 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 902 067 669	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
FVMG 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 911 878 395	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
TALOGIC 301 Rue René Cassin 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 922 478 375	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
MGF5 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 979 461 514	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
DISTRIMF 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 980 733 224	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
DIRCOM MF 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 987 836 970	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
MAG AUV 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 980 955 652	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
BOUCHERIE DURAND 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 331 065 672	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
DOMES VIANDES 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 326 616 273	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
GPS BEEF 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 530 326 842	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
GPS MEAT 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 528 542 558	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%

Sociétés - N° SIREN	31/03/2026			31/03/2025		
	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
TINEL DISTRIBUTION Avenue d'Auvergne 43100 BRIOUDE SIREN : 982 132 268	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
TINEL AUVERGNE Rue Nelson Mandela 63500 ISSOIRE SIREN : 429 836 935	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
TINEL CANTAL ZAC Montplain Allauzier 15100 ROFFIAC SIREN : 844 406 678	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
TINEL Chemin de Chomaget 43100 BRIOUDE SIREN : 389 483 405	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
TINEL VELAY 16 Avenue Charles Massot 43750 VALS PRES LE PUY SIREN : 419 449 335	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
TINEL YSSINGEAUX Route de Retournac 43200 YSSINGEAUX SIREN : 817 419 492	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
3CVMF 3 Allée Michael Faraday 42400 ST-CHAMOND SIREN : 931 474 522	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
6VGF 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 934 661 141	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
4CVMF 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 102 592 573	IG	100,00%	96,06%			
7VGF 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 102 603 974	IG	100,00%	96,06%			
MBB ANNEMASSE 36 Rue de Montreal 74100 VILLE LA GRAND SIREN : 922 561 634	MEE	25,00%	24,01%			

2. Faits caractéristiques de l'exercice

2.1. Groupe

L'exercice clos au 31 Mars 2026 est marqué par les faits significatifs suivants :

1/ Créations de points de vente :

- 13 points de vente boucherie dans des magasins à l'enseigne Grand Frais
- 5 points de vente boucherie chez Mangeons Frais

2/ Fermetures de magasins :

- néant

2.2. Activité des filiales

- Société holding : 2VVR – D.F. FINANCES – MAG AUV – TINEL DISTRIBUTION
- Abattoir : SOCIETE STEPHANOISE D'ABATTAGE
- Découpe industrielle des viandes : ATELIER FOREZIEN DU FRAIS
- Plateforme logistique : LOGIQ'OR 45 - TALOGIC
- Gestion d'espaces commerciaux : GRAND FRAIS GESTION – DDBT
- Commerce de détail des viandes :
  - G.F. D.D.V.
  - P.M.D.
  - BOUCHERIES J'M.
  - D.S.E.
  - B.I.F.
  - G.D.V. GESTION DES VIANDES
  - BCT DE COLMAR
  - L.D.G.F.
  - B.G.F.
  - CLUBGF

- MLUB
- WILUB
- CADESP
- NGDFR
- FVMG
- MGF5
- DISTRIMF
- MAG AUV
- BOUCHERIE DURAND
- DOMES VIANDES
- GPS BEEF
- GPS MEAT
- TINEL AUVERGNE
- TINEL CANTAL
- TINEL
- TINEL VELAY
- TINEL YSSINGEAUX
- 3CVMF
- 6VGF
- 4CVMF
- 7VGF

- Prestataire de services :
  - DL TRADE
  - VIVERIO
  - SOLYCAP
  - e-METIX
  - DIRCOM MF

- Centrale d'achat : CENTRALE VVR

- Location immobilière : MBB ANNEMASSE

3. Principes et règles d'établissement

Les comptes du Groupe sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

Les états financiers individuels des sociétés du groupe, arrêtés au 31 Mars 2026, sont établis selon les principes comptables en vigueur et sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Ces principes sont conformes à la réglementation française sur les comptes consolidés.

3.1. Changement de réglementation comptable

Première application du règlement ANC 2022-06

En application du règlement ANC 2022-06, les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- suppression de la technique des transferts de charges
- modernisation du plan de comptes et des états financiers
- nouvelle présentation de l'annexe

Modalités d'application :

Conformément aux dispositions des règlements précités :

- les nouvelles règles ont été appliquées prospectivement à compter de l'exercice ouvert au 01/04/2025 ;
- les comptes comparatifs de l'exercice précédent (N-1) n'ont pas été retraités au regard des nouvelles règles de reconnaissance et de classement, notamment en ce qui concerne la définition du résultat exceptionnel ;
- seuls des reclassements de présentation ont été effectués, lorsque nécessaire, afin d'assurer la comparabilité des états financiers entre les deux exercices au regard des nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

L'application de ces règlements n'a pas entraîné d'impact significatif sur le résultat net ou les capitaux propres, en dehors des reclassements de présentation mentionnés ci-dessus.

Ce changement est présenté conformément aux exigences de divulgation du PCG relatives à un changement de réglementation appliqué de manière prospective et aux autres informations significatives requises dans l'annexe.

Première application du règlement ANC 2024-05

Le règlement ANC 2024-05 relatif aux écarts d'acquisition et à la méthode applicable aux regroupements entre entités sous contrôle commun modifie le règlement ANC 2020-01 applicable aux comptes consolidés. Ce règlement est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Cette première application constitue un changement de réglementation comptable au niveau des comptes consolidés.

La méthode alternative applicable aux regroupements entre entités sous contrôle commun s'applique de manière prospective aux opérations réalisées à compter du 1er janvier 2025.
La première application des dispositions du règlement ANC 2024-05 relatives aux écarts d'acquisition s'applique de manière prospective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 et n'emporte aucune conséquence sur les comptes des exercices précédents.

3.2. Date d'arrêté d'exercice

Les sociétés membres du périmètre de consolidation ont arrêté leurs comptes au 31 Mars 2026 à l'exception des cas visés ci-après :

a) La Société Stéphanoise d'Abattage :

La date de clôture de la société Stéphanoise d'abattage est fixée au 31 Décembre 2025 ;
La mise en équivalence de cette participation est adossée sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2025 après vérification qu'aucun événement postérieur significatif ne remette en cause les chiffres de la clôture effective.

b) BCT Colmar :

Clôture au 31 octobre de chaque année. La consolidation de cette entité est adossée à une situation arrêtée au 31 mars 2026 par l'expert-comptable en charge du dossier.

c) MBB Annemasse :

La date de clôture de la société MBB Annemasse est fixée au 31 Décembre 2025 ;
La mise en équivalence de cette participation est adossée sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2025 après vérification qu'aucun événement postérieur significatif ne remette en cause les chiffres de la clôture effective.

3.3. Constitution du Groupe 2VVR et périmètre de consolidation

2VVR

La société 2VVR a été créée le 28 mars 2022 afin de gérer de futures participations.
Suite aux opérations d'apport et d'achat de titres DF FINANCES finalisées le 25.02.2025 auprès de la société VVR HOLDING, la société 2VVR détient désormais 96.06% des titres de DF FINANCES.

Constitution du groupe 2VVR au titre de l'exercice clos au 31 Mars 2025 :

La société 2VVR a procédé à l'acquisition des titres DF FINANCES auprès de la société VVR HOLDING suivant deux étapes successives :

- par apport de 242 534 titres DF FINANCES en date du 24/02/2025 pour une valeur globale de 75 663 106 €
- par achat de 96 164 titres DF FINANCES en date du 25/02/2025 pour une valeur globale de 180 000 000 €

Au terme de ces opérations, soit au 25/02/2025, la société 2VVR détient 96.06% du capital de la société DF FINANCES.

D.F. FINANCES

Le sous-groupe D.F. FINANCES a été constitué le 1er janvier 1993 par apport des titres des sociétés D.V., D.D.V. et BOUCHERIES J'M.

Par la suite, la société D.F. FINANCES a créé ex-nihilo les sociétés D.S.E., VIVERIO, B.I.F, B.N.F, L.D.G.F., CADESP, B.G.F., CLUBGF, MLUB, WILUB, LOGIQ'OR 45 (EX-DESPECHE), CENTRALE VVR, NGDFR, FVMG, TALOGIC, MGF5, DISTRIMF, DIRCOM MF, MAG AUV, TINEL DISTRIBUTION, 3CVMF et 6VGF dans le cadre de son développement et a procédé à différentes acquisitions.

STEPHANOISE D'ABATTAGE

Préalablement à la restructuration du capital, la société D.F. Finances a fait l'acquisition de 916 actions auprès de personnes physiques.
Suivant décision de l'AGE du 30 juillet 2009, les actionnaires ont décidé une augmentation de capital de 6.043.050 € par émission de 402 870 actions en numéraire de 15 € à libérer du 1/3 à la souscription.
Le conseil d'administration du 21 septembre 2009 a pris acte de la décision de la société D.F. Finances de souscrire à titre irréductible 160 078 actions nouvelles.
Au terme de l'augmentation de capital, la société D.F. Finances détient 163 627 actions sur un total de 409 068 actions soit 40 % du capital.
La méthode de Mise en Equivalence est retenue au motif que la Société Stéphanoise d'Abattage est détenue à hauteur de 40 % et que cette unité représente un outil collectif à disposition de l'ensemble des professionnels de la viande.

GIE GRAND FRAIS

Les participations dans les GIE gérant les sites de distribution de type « Grand Frais » ne sont pas retenues dans le périmètre au motif que :

- le prix de revient des titres et l'actif net de chaque GIE sont nuls avec un résultat toujours arrêté à zéro
- le chiffre d'affaires de chacun est non significatif compte tenu de l'activité exclusive des prestataires de services, le chiffre d'affaires opérationnel étant assuré par les sociétés G.F.D.D.V., G.D.V., L.D.G.F., N.G.D.F.R., MGF5, 6VGF, 7VGF, MAG AUV, BOUCHERIE DURAND, DOMES VIANDES, GPS BEEF, GPS MEAT, B.G.F., CLUBGF, MLUB et WILUB.

G.D.V. GESTION DES VIANDES

Acquisition le 14 décembre 2006 du sous-groupe G.D.V. GESTION DES VIANDES qui a fait l'objet d'une fusion de l'ensemble de ses sociétés avec effet au 01/04/2007.

G.F.D.D.V et P.M.D.

Scission de la société D.D.V. suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/12/2007 avec effet rétroactif au 30/09/2007 en deux entités :

- G.F. D.D.V. : en charge de l'exploitation des magasins à l'enseigne Grand Frais
- P.M.D. : en charge de l'exploitation des magasins de quartier.

L.D.G.F.

LDGF a été créée le 14 juin 2010 afin de poursuivre les ouvertures de points de vente à l'enseigne Grand Frais, son capital est intégralement détenu par la société D.F.F.

B.G.F.

La société BGF a été créée le 28/11/2012 ; Elle est domiciliée en Belgique et destinée aux ouvertures de points de vente sur le territoire belge. Cette entité est consolidée au 31/03/2014 suite à l'ouverture de son premier point de vente à Messancy.

CLUBGF

La société CLUBGF a été créée le 10/05/2019 ; Elle est domiciliée au Luxembourg et destinée aux ouvertures de points de vente sur le territoire luxembourgeois. Cette entité est consolidée au 31/03/2020 suite à l'ouverture de son premier point de vente à Contern le 18/03/2020.

MLUB

La société MLUB a été créée le 27/07/2020 et est domiciliée au Luxembourg. Cette entité est consolidée au 31/03/2021, et un point de vente a ouvert à Mersch sur l'exercice 2022/2023.

WILUB

La société WILUB a été créée le 16/02/2021 et est domiciliée au Luxembourg. Cette entité est consolidée au 31/03/2021, et un point de vente a ouvert à Wickrange sur l'exercice 2022/2023.

CADESP

La société CADESP a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2014 afin de gérer des points de vente à l'intérieur des magasins CASINO.

DL TRADE (EX-T.D. 63)
TD63 a été créée le 01/09/2014 afin de gérer les prestations de services complémentaires à l'activité Traiteur du groupe, dans le Puy-de-Dôme (63). Cette activité a cessé au 31/12/2018 et la société se tourne désormais vers la prise de commande traiteur par téléphone et Internet.
Depuis le 01/10/2020, la société travaillait en partenariat avec l'enseigne TOUPARGEL ; cette collaboration a cessé le 13/01/2023 suite au placement en liquidation judiciaire de la société PLACE DU MARCHE (exploitante de l'enseigne TOUPARGEL).

Au 31/10/2024, l'activité de gestion des commandes lunchs par internet "Buffet Traiteur" s'est arrêtée, contrairement à l'activité minoritaire "Despi Clic".

LOGIQ'OR 45 (EX-DESPECHE)
La société LOGIQ'OR 45 a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2021 afin de gérer initialement le rayon poissonnerie/produits de la mer à l'intérieur des certains magasins GRAND FRAIS. Cette société sera finalement utilisée pour l'exploitation d'une plateforme logistique qui a vu le jour dans la région d'Orléans au cours de l'exercice 2022/2023.

CENTRALE VVR
La société CENTRALE VVR a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2021 afin de gérer l'activité d'achat/revente du réseau Distribution du groupe.

NGDFR
La société NGDFR a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2022 afin de gérer l'activité de points de vente à l'enseigne Grand Frais.

FVMG
La société FVMG a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2022 afin de gérer l'activité des rayons boucherie et fromagerie au sein de points de vente à l'enseigne Mangeons Frais, courant de l'exercice 2022/2023.

TALOGIC
La société TALOGIC a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2023 afin d'exploiter à compter du 1er avril 2023 l'activité logistique de la société ATELIER FOREZIEN DU FRAIS sur le site de La Talaudière.

VIVERIO (EX-DESPIPREMIUM)
Cette société, créée ex-nihilo, est destinée à gérer l'ensemble des encadrants des réseaux de distribution non affectés à un point de vente.

SOLYCAP (EX- VMAG)
Depuis le 01/04/2019, cette société est spécialisée dans la gestion administrative de sociétés.

E-METIX (EX- LONGO MAI LD)
La société a été initialement créée sur l'exercice clos au 31 mars 2018 afin de gérer des halles regroupant plusieurs commerces ; suite à l'abandon de ce projet, et à compter du 31 décembre 2018, cette société a dorénavant pour principale activité la prestation de services informatiques.

MGF5
La société MGF5 a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2024 afin de gérer l'activité de points de vente à l'enseigne Grand Frais.

DISTRIMF
La société DISTRIMF a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2024 afin de gérer l'activité des rayons boucherie et fromagerie au sein de points de vente à l'enseigne Mangeons Frais.

DIRCOM MF
La société DIRCOM MF a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2024 afin de gérer l'ensemble des encadrants du réseau de distribution de points de vente à l'enseigne Mangeons Frais, à compter de l'exercice 2024/2025.

MAG AUV
La société MAG AUV a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2024 afin de gérer l'activité du rayon boucherie du point de vente à l'enseigne Grand Frais, situé à Brives-Charensac (43), et ce à compter du 3 janvier 2024, date à laquelle la société a acquis le fonds de commerce auprès de la société TINEL VELAY. La société MAG AUV détient également les sociétés BOUCHERIE DURAND, DOMES VIANDES, GPS BEEF et GPS MEAT.

BOUCHERIE DURAND
La société BOUCHERIE DURAND a été acquise le 6 novembre 2023 par la société MAG AUV, avec effet rétroactif au 1er novembre 2023, afin de gérer l'activité du rayon boucherie d'un point de vente à l'enseigne Grand Frais, situé à Clermont-Ferrand (63).

DOMES VIANDES
La société DOMES VIANDES a été acquise le 6 novembre 2023 par la société MAG AUV, avec effet rétroactif au 1er novembre 2023, afin de gérer l'activité du rayon boucherie d'un point de vente à l'enseigne Grand Frais, situé à Malauzat (63).

GPS BEEF
La société GPS BEEF a été acquise le 6 novembre 2023 par la société MAG AUV, avec effet rétroactif au 1er novembre 2023, afin de gérer l'activité du rayon boucherie d'un point de vente à l'enseigne Grand Frais, situé à Lempdes (63).

GPS MEAT
La société GPS MEAT a été acquise le 6 novembre 2023 par la société MAG AUV, avec effet rétroactif au 1er novembre 2023, afin de gérer l'activité du rayon boucherie d'un point de vente à l'enseigne Grand Frais, situé à Clermont-Ferrand (63).

TINEL DISTRIBUTION
La société TINEL DISTRIBUTION a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2024 afin de gérer l'activité de holding pour les sociétés du réseau Tinel.

TINEL AUVERGNE
La société TINEL AUVERGNE a été acquise le 4 janvier 2024 par la société TINEL DISTRIBUTION, avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, afin de gérer diverses activités (boucherie, crèmerie, fruits et légumes, épicerie) de 3 points de vente à l'enseigne Tinel, situés à Issoire (63) et Ambert (63).

TINEL CANTAL
La société TINEL CANTAL a été acquise le 4 janvier 2024 par la société TINEL DISTRIBUTION, avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, afin de gérer diverses activités (boucherie, crèmerie, épicerie) d'un point de vente à l'enseigne Tinel, situé à Roffiac (15).

TINEL
La société TINEL a été acquise le 4 janvier 2024 par la société TINEL DISTRIBUTION, avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, afin de gérer diverses activités (boucherie, crèmerie, épicerie) d'un point de vente à l'enseigne Tinel, situé à Brioude (43).

TINEL VELAY
La société TINEL VELAY a été acquise le 4 janvier 2024 par la société TINEL DISTRIBUTION, avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, afin de gérer diverses activités (boucherie, crèmerie, fruits et légumes, épicerie) de 2 points de vente à l'enseigne Tinel, situés à Vals-près-le-Puy (43) et Langeac (43).

TINEL YSSINGEAUX
La société TINEL YSSINGEAUX a été acquise le 4 janvier 2024 par la société TINEL DISTRIBUTION, avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, afin de gérer diverses activités (boucherie, crèmerie, fruits et légumes, épicerie) de 2 points de vente à l'enseigne Tinel, situés à Monistrol-sur-Loire (43) et Yssingeaux (43).

6VGF
La société 6VGF a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2025 afin de gérer l'activité de points de vente à l'enseigne Grand Frais.

3CVMF
La société 3CVMF a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2025 afin de gérer l'activité des rayons boucherie et fromagerie au sein de points de vente à l'enseigne Mangeons Frais.

7VGF
La société 7VGF a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2026 afin de gérer l'activité de points de vente à l'enseigne Grand Frais.

4CVMF
La société 4CVMF a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2026 afin de gérer l'activité des rayons boucherie et fromagerie au sein de points de vente à l'enseigne Mangeons Frais.

MBB ANNEMASSE
La société MBB ANNEMASSE a été acquise le 23 juillet 2025 à hauteur de 25% par la société DF FINANCES, afin de gérer une activité de location immobilière dans le secteur Grand Frais ; la méthode de mise en équivalence a été retenue pour la consolidation de cette société.

3.4. Entrée d'une société dans le périmètre : la juste valeur

3.4.1. Les principes

- L'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise résulte de sa prise de contrôle par l'entreprise consolidante, quelles que soient les modalités juridiques de l'opération :

  - achat de titres
  - fusion
  - échange
  - apport partiel

- La juste valeur du coût d'acquisition des titres prend en considération :

  - prix d'achat des titres
  - coûts directement imputables à l'acquisition

    ⇒ droits d'enregistrement
    ⇒ frais d'émission des titres
    ⇒ honoraires versés aux consultants
    } net d'effet impôt

  Ces coûts directs sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur dans l'hypothèse où ces derniers sont significatifs à l'échelle du prix d'achat des titres et des comptes consolidés du groupe.

- La juste valeur des actifs et passifs de l'entreprise acquise :

  - l'évaluation des actifs et des passifs identifiables est réalisée en fonction de la situation existant à la date d'entrée de l'entreprise dans le périmètre. L'entreprise dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition pour réaliser les évaluations.

  - les éléments d'actifs et de passifs sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition de la filiale.

  - l'évaluation des valeurs estimées se fait chaque année conformément aux règles comptables suivies dans le groupe.

- La valeur d'utilité :

  - l'objectif étant de déterminer, élément par élément, une valeur d'utilité à la date d'acquisition, les méthodes appliquées peuvent être différentes des méthodes d'évaluation habituellement utilisées par l'entreprise consolidante pour le bilan consolidé.

  - Le principe de la valeur d'utilité n'interdit pas que les valeurs comptables puissent être représentatives de celle-ci.

3.4.2. Ecart d'acquisition/Ecart d'évaluation lié aux achats de titres DBL antérieurs au 31 mars 2005

Lors de l'achat de la société DBL par la société GFDDV, un écart d'acquisition pour un montant de 297 876 € a été initié et affecté en fonds de commerce dédié au concept Grand Frais.

En application du règlement ANC N°2015-07 du 23 novembre 2015, la part de marché de 297 876 € a été reclassée en écart d'acquisition non amortissable affecté à l'UGT Grand Frais et soumis à des tests de dépréciation.

3.4.3. Ecart d'acquisition/Ecart d'évaluation lié aux achats de titres GDV

Au 14 décembre 2006, la société D.F. Finances a acquis 100 % des titres G.D.V. pour un coût d'acquisition net de fiscalité différée de 3.037.388 €. Une juste valeur a été constatée lors de l'entrée dans le périmètre du sous groupe G.D.V., et a été affectée en parts de marché pour 5.490 000 €, l'écart d'acquisition résiduel s'établit à 470 115 €.

Suivant acte du 1er octobre 2007, la société G.D.V. a procédé à l'acquisition des 70 % du capital restant des entités Nimviande et Valviande. Ces deux acquisitions s'inscrivent dans le processus d'acquisition du groupe G.D.V. initié le 14 décembre 2006.

Dans ce contexte, la juste valeur a été appréciée globalement pour l'ensemble des sociétés.
Au terme de cette approche, les justes valeurs ont été affectées de la manière suivante :

- parts de marché : 7 234 486 €
- écart d'acquisition : 45 700 €

En application du règlement ANC N°2015-07 du 23 novembre 2015, la part de marché de 7 234 486 € a été reclassée en écart d'acquisition non amortissable affecté à l'UGT Grand Frais et soumis à des tests de dépréciation.

3.4.4. Ecart d'acquisition/Ecart d'évaluation lié aux achats de titres AOCF

Au 02 Janvier 2008, la société D.F. Finances a acquis 100 % des titres A.O.C.F. pour un coût d'acquisition net de fiscalité différée de 4 521 567 €. Une juste valeur a été constatée lors de l'entrée dans le périmètre du sous groupe A.O.C.F., et a été affectée en parts de marché pour 2 261 669 €, l'écart d'acquisition résiduel s'établit à 55 912 €.

La part de marché de 2 261 669 € avait fait l'objet de dépréciations successives pour atteindre 100% de ce montant.

En application du règlement ANC N° 2015-07 du 23 novembre 2015, la part de marché d'une valeur nette comptable de 0 € a été reclassée en écart d'acquisition non amortissable.

Suite à l'absorption de la société AOCF par la société D.S.E. au cours de l'exercice clos au 31 mars 2024, via une transmission universelle de patrimoine, cet écart d'acquisition a été transféré à la société D.S.E.

3.4.5. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres BCT Colmar

L'acquisition des titres de la société BCT Colmar a généré un écart d'acquisition de 35.320 € amortissable sur 10 ans.

3.4.6. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres Boucherie Durand par Mag Auv

Au 6 novembre 2023, l'acquisition de 100 % des titres Boucherie Durand par Mag Auv a généré un écart d'acquisition pour un montant total de 1 604 934 €. Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.4.7. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres Dômes Viandes par Mag Auv

Au 6 novembre 2023, l'acquisition de 99.50 % des titres Dômes Viandes par Mag Auv a généré un écart d'acquisition pour un montant total de 1 257 136 €. Suite au rachat des 0,50 % restants le 18 décembre 2024, un complément d'écart d'acquisition d'un montant de 38 € a été rajouté sur l'exercice clos au 31.03.2025 ; soit un écart d'acquisition total de 1 257 174 €.
Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.4.8. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres GPS Beef par Mag Auv

Au 6 novembre 2023, l'acquisition de 100 % des titres GPS Beef par Mag Auv a généré un écart d'acquisition pour un montant total de 1 617 797 €. Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.4.9. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres GPS Meat par Mag Auv

Au 6 novembre 2023, l'acquisition de 100 % des titres GPS Meat par Mag Auv a généré un écart d'acquisition pour un montant total de 1 049 562 €. Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.4.10. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres Tinel Auvergne par Tinel Distribution

Au 4 janvier 2024, l'acquisition de 100 % des titres Tinel Auvergne par Tinel Distribution a généré un écart d'acquisition initial pour un montant de 7 504 671 €, auquel s'est rajouté un complément d'écart d'acquisition sur l'exercice clos au 31.03.2025 pour 68 110 € ; soit un écart d'acquisition total de 7 572 781 €. Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.4.11. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres Tinel Cantal par Tinel Distribution

Au 4 janvier 2024, l'acquisition de 100 % des titres Tinel Cantal par Tinel Distribution a généré un écart d'acquisition initial pour un montant total de 924 540 €, auquel s'est rajouté un complément d'écart d'acquisition sur l'exercice clos au 31.03.2025 pour 6 413 € ; soit un écart d'acquisition total de 630 953 €. Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.4.12. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres Tinel SAS par Tinel Distribution

Au 4 janvier 2024, l'acquisition de 100 % des titres Tinel SAS par Tinel Distribution a généré un écart d'acquisition initial pour un montant total de 1 248 505 €, auquel s'est rajouté un complément d'écart d'acquisition sur l'exercice clos au 31.03.2025 pour 9 429 € ; soit un écart d'acquisition total de 1 257 934 €. Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.4.13. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres Tinel Velay par Tinel Distribution

Au 4 janvier 2024, l'acquisition de 100 % des titres Tinel Velay par Tinel Distribution a généré un écart d'acquisition initial pour un montant total de 1 413 604 €, auquel s'est rajouté un complément d'écart d'acquisition sur l'exercice clos au 31.03.2025 pour 8 399 € ; soit un écart d'acquisition total de 1 422 003 €. Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.4.14. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres Tinel Yssingeaux par Tinel Distribution

Au 4 janvier 2024, l'acquisition de 100 % des titres Tinel Yssingeaux par Tinel Distribution a généré un écart d'acquisition initial pour un montant total de 904 120 €, auquel s'est rajouté un complément d'écart d'acquisition sur l'exercice clos au 31.03.2025 pour 4 413 € ; soit un écart d'acquisition total de 908 533 €. Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.4.15. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres DF Finances par 2VVR

Au 25 février 2025, l'acquisition de 100 % des titres DF Finances par 2VVR a généré un écart d'acquisition affecté à l'UGT Grand Frais pour un montant total de 218 947 233 €. Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.4.16. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres MBB Annemasse par D.F. Finances

Au 23 juillet 2025, l'acquisition de 25 % des titres MBB Annemasse par D.F.Finances a généré un écart d'acquisition pour un montant total de 1 088 703 €. Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.5. Conversion des comptes des sociétés étrangères

Le groupe détient quatre filiales à l'étranger en devise Européenne.

3.6. Immobilisations incorporelles

3.6.1 Ecart d'acquisition

3.6.1.1 Ecarts d'acquisition amortissables

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée de 10 ans.

Société	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
GDV	45 700	45 700	-
DSE (ex-AOCF)	55 912	55 912	-
BCT COLMAR	35 320	35 320	
	136 932	**136 932**	**0**

3.6.1.2 Ecarts d'acquisition non amortissables

Société	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	UGT
DF FINANCES	218 947 233		218 947 233	Grand Frais
GFDDV	297 876		297 876	Grand Frais
GDV	7 234 486		7 234 486	Grand Frais
MBB ANNEMASSE	1 088 703		1 088 703	Grand Frais
BOUCHERIE DURAND	1 604 934		1 604 934	Grand Frais
DOMES VIANDES	1 257 174		1 257 174	Grand Frais
GPS BEEF	1 617 797		1 617 797	Grand Frais
GPS MEAT	1 049 562		1 049 562	Grand Frais
TINEL AUVERGNE	7 572 781		7 572 781	Tinel
TINEL CANTAL	930 953		930 953	Tinel
TINEL SAS	1 257 934		1 257 934	Tinel
TINEL VELAY	1 422 003		1 422 003	Tinel
TINEL YSSINGEAUX	908 533		908 533	Tinel
	245 189 968	**0**	**245 189 968**	

Les écarts d'acquisition non amortissables ont fait l'objet de tests de dépréciation

3.6.2. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis sur une durée de 4 ans

3.6.3. Concessions, brevets et marques

Ce poste est composé :

- De logiciels pour un montant brut de 991 487 € amortis sur une durée comprise entre 12 et 36 mois ;
- De marques pour un montant brut de 36 913 € non amortissables et provisionnées, le cas échéant en fonction de leur utilisation commerciale.

	LOGICIELS	MARQUES
A nouveau	996 161	16 213
Variations de périmètre	0	0
Augmentations	13 425	20 700
Diminutions	-18 099	0
	991 487	**36 913**

3.6.4. Fonds commercial

	Brut	Amortissements et Provisions
Droit au bail magasins "Provenc'Halles"	196 949	
Droit au bail magasins "Tinel"	46 464	
Droit au bail magasins "Grand Frais"	16 358	
Fonds de commerce à l'enseigne "Grand Frais"	7 003 020	584 966
Fonds de commerce à l'enseigne "Provenc'Halles"	230 000	
Fonds de commerce à l'enseigne "Tinel"	593 995	
	8 086 789	**584 966**

Conformément à l'article 214-19 du PCG applicable à compter des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, les dépréciations d'un fonds commercial antérieurement constatées ne sont pas reprises, même si les raisons les ayant motivées cessent d'exister.

3.7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements ont été calculés selon la durée d'utilisation prévisible des immobilisations.
En application du principe de prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique et conformément aux principes de consolidation (décret du 13 Février 1986, art. 248-8-e), les contrats de crédit-bail, dont la valeur du bien faisant l'objet du contrat excède 50 k€, sont retraités, ce qui conduit à une comptabilisation comme si le bien en cause avait été acquis à crédit.

Dans le compte de résultat, la dotation théorique aux amortissements (celle qui aurait été constatée si le bien avait été acquis en pleine propriété), ainsi que les charges financières (liées au financement à crédit), sont substituées aux loyers enregistrés.

Au titre de l'exercice, aucun contrat significatif n'est à recenser.

3.8. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des participations et des autres titres immobilisés non consolidés est estimée en fonction de la quote-part des capitaux propres sociaux des sociétés en cause.

Lorsque le montant de l'acquisition est supérieur à la quote-part des capitaux propres de la filiale, et pour autant que la société soit en situation déficitaire, le coût d'acquisition est déprécié en tenant compte de la valeur d'utilité et des perspectives de rentabilité.

La rubrique "Titres mis en équivalence" au 31 Mars 2026 intègre :

	Brut	Provisions
Société Stéphanoise d'Abattage	2 698 295	
Grand Frais Gestion	1 415 093	
BCT de Colmar	148 267	
	4 261 655	

La rubrique "Créances rattachées à des participations" au 31 Mars 2026 intègre :

	Brut	Provisions
Comptes courants GIE "Grand Frais"	36 430 784	
	36 430 784	

La rubrique "Autres titres immobilisés" au 31 Mars 2026 intègre :

	Brut	Provisions
Titres Marché aux Cuirs	76	
Titres Marché au Cadran	200	
Messancy Gestion	5 208	
Parts Caisse d'Epargne	200	
Parts CALHL	208	
Parts BP AURA	170	
	6 062	

La rubrique "Prêts" au 31 Mars 2026 intègre :

	Brut	Provisions
Prêt aux salariés	142 954	
	142 954	

La rubrique "Autres immobilisations financières" au 31 Mars 2026 intègre :

	Brut	Provisions
Dépôts et cautionnements	1 969 535	
	1 969 535	

3.9. Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat connu après retraitement de la marge sur stocks pour les transferts intra-groupe. Aucun principe de provisionnement n'est arrêté compte tenu de la nature du stock qui rend l'éventualité d'une provision pour dépréciation pratiquement nulle.
Sur le plan de présentation, le poste « Matières premières » regroupe l'ensemble des approvisionnements en viandes ainsi que les petites fournitures destinées à être revendues en l'état.

3.10. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances font l'objet d'une provision déterminée au cas par cas et tenant compte des difficultés probables de recouvrement d'après les informations connues à la date de l'arrêté des comptes.

3.11. Valeurs mobilières de placements et divers

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au prix d'achat.

3.12. Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et passifs figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des actifs ou passifs en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écarts de conversion" actifs ou passifs.

Les pertes latentes sont par ailleurs constatées par le biais d'une provision pour risques.

3.13. Charges à répartir

La société 2VVR a contracté 2 emprunts afin de financer son opération d'achat de 96 164 titres de DF FINANCES :

- 1 emprunt classique :
  - Montant emprunt = 90 000 000 €
  - Date de fin = 31/12/2030
- 1 emprunt in fine :
  - Montant emprunt = 90 000 000 €
  - Date de fin = 31/12/2031

Les primes de remboursement liés à ces emprunts sont appréhendées en charges à répartir dans les comptes consolidés du groupe 2VVR.

Nature	Durée amortissement ou étalement (ans)	Montant brut au début de l'exercice	Dotations ouverture	Dotations	Reprises	Dotations clôture	Montant net à la fin de l'exercice
Frais émission d'emprunts	7	1 210 693	16 943	176 690	0	193 633	1 017 060
Frais émission d'emprunts	6	1 210 693	19 838	206 884	0	226 722	983 971
Total		**2 421 386**	**36 781**	**383 574**	**0**	**420 355**	**2 001 031**

3.14. Provisions fiscalement réglementées

Ces provisions constatées en vertu de dispositions fiscales sont considérées économiquement non justifiées et font l'objet d'une annulation dans les comptes consolidés.

En application des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06, les amortissements dérogatoires ont fait l'objet d'un retraitement ad hoc.

3.15. Subvention d'investissement

Lorsqu'il était soumis au règlement CRC 99-02, le retraitement des subventions d'investissement s'effectuait en Produits Constatés d'Avance ; ce traitement s'appuyait notamment sur le principe de rattachement des charges aux produits mentionné dans l'ancien règlement CRC 99-02.

Le nouveau règlement ANC 2020-01 ne prévoit aucune disposition spécifique relative à la comptabilisation des subventions d'investissement. Conformément à l'article 271-2 du règlement ANC 2020-01, ce sont les dispositions du PCG qui s'appliquent. Celles-ci font dorénavant partie intégrante des capitaux propres tel que défini par l'article R 123-191 du Code de commerce.

3.16. Provisions pour risques et charges

Ce poste comprend essentiellement des provisions :

	Brut
Provisions pour titres mis en équivalence	130 544
Litiges divers	0
Provisions redevance GRAND FRAIS GESTION	3 207 111
Litiges prud'homaux	867 541
Indemnités de départ en retraite	172 434
	4 377 630

4. Notes sur le bilan et le compte de résultat

4.1. Analyse de la variation de l'actif immobilisé brut

4.1.1. Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	Ecarts d'acquisition	Frais d'établissement	Frais de recherche	Concession, brevets, marques, logiciels	Fonds de commerce	Avances et acomptes	TOTAL
Valeur brute à l'ouverture	244 238 197	1 750	0	1 012 374	6 999 305	0	**252 251 626**
Variation de périmètre							**0**
Acquisitions et augmentations	1 088 703			34 125	1 087 484		**2 210 312**
Cessions et diminutions				-18 099			**-18 099**
Virement de poste à poste							**0**
Variation taux de change							**0**
	245 326 900	**1 750**	**0**	**1 028 400**	**8 086 789**	**0**	**254 443 839**

4.1.2. Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en-cours	Avances immobilisations corporelles	TOTAL
Valeur brute à l'ouverture	15 854	49 485	94 967 219	61 975 572	1 240 263	58 500	**158 306 894**
Variation de périmètre							**0**
Acquisitions et augmentations			8 608 612	6 361 208	2 643 313		**17 613 132**
Cessions et diminutions			-726 144	-319 054	-1 860 374 (1)	-58 500	**-2 964 072**
Virement de poste à poste							**0**
Variation taux de change							**0**
	15 854	**49 485**	**102 849 687**	**68 017 726**	**2 023 201**	**0**	**172 955 953**

(1) dont 1 140 021 € en contrepartie d'un prix de cession sur des immobilisations en cours, et 0 € à constater en minoration des flux d'acquisition pour le tableau de flux de trésorerie hors immobilisations en cours

4.1.3. Immobilisations financières

Immobilisations financières	Participations	Titres mis en équivalence	Créances rattachées à des participations	Autres titres immobilisés	Prêts	Autres immobilisations financières	TOTAL
Valeur brute à l'ouverture	0	4 092 724	23 808 175	6 062	122 029	1 726 122	**29 755 112**
Variation de périmètre							**0**
Acquisitions et augmentations			15 054 374		260 715	280 252	**15 595 341**
Cessions et diminutions					-239 789	-36 839	**-276 628**
Amortissement des C/C des GIES			-3 431 765				**-3 431 765**
Virement de poste à poste							**0**
Résultat MEE		168 931					**168 931**
Dividendes reçus des sociétés MEE							**0**
	0	**4 261 655**	**35 430 784**	**6 062**	**142 954**	**1 969 535**	**41 810 989**

4.2. Analyse de la variation des amortissements et provisions de l'actif immobilisé

Immobilisations amortissables	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Ecarts d'acquisition	136 932	0	0	136 932
Frais d'établissement et de développement	1 750	0	0	1 750
Concessions, brevets, marques, logiciels	951 500	41 831	17 038	976 293
Fonds de commerce	584 966	0	0	584 966
Avances et acomptes	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Total immobilisations incorporelles	**1 675 148**	**41 831**	**17 038**	**1 699 941**
Immobilisations corporelles				
Terrains	9 851	768	0	10 619
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	20 022	12 075	0	32 097
- Constructions sur sol d'autrui	0	0	0	0
- Inst générales, agcemnts et aménagmt des const.	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage indust.	67 633 932	8 567 711	549 364	75 652 279
Autres immobilisations corporelles	31 238 483	4 282 552	169 118	35 351 916
Total immobilisations corporelles	**98 902 288**	**12 863 106**	**718 482**	**111 046 911**
TOTAL GENERAL	**100 577 436**	**12 904 937**	**735 520**	**112 746 853**

Détail amortissements et provisions

	Durée d'utilisation ou taux d'amort.	Mode d'amort.	Amort. cumulés à l'ouverture de l'exercice	Ventilation des dotations			
				Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles							
Ecarts d'acquisition	10	LP	136 932				
Frais d'établissement et de développement	1	LP	1 750				
Concessions, brevets, marques, logiciels	3	LP	951 500		41 831		
Fonds de commerce			584 966				
Avances et acomptes			0				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			0				
Total immobilisations incorporelles			**1 675 148**	**0**	**41 831**	**0**	**0**
Immobilisations corporelles							
Terrains	4-10	LP	9 851		768		
Constructions :							
- Constructions sur sol propre	4-10	LP	20 022		12 075		
- Constructions sur sol d'autrui			0				
- Installations générales, agencements, ...			0				
Installations techniques, matériel et outillages..	5-7	LP	67 633 932		8 567 711		
Autres immobilisations corporelles	3-10-20	LP	31 238 483		4 282 552		
Total immobilisations corporelles			**98 902 288**	**0**	**12 863 106**	**0**	**0**
TOTAL GENERAL			**100 577 436**	**0**	**12 904 937**	**0**	**0**

	Ventilation des diminutions			
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Ecarts d'acquisition				136 932
Frais d'établissement et de développement				1 750
Concessions, brevets, marques, logiciels		17 038		976 293
Fonds de commerce				584 966
Avances et acomptes				0
Autres postes d'immobilisations incorporelles				0
Total immobilisations incorporelles	**0**	**17 038**	**0**	**1 699 941**
Immobilisations corporelles				
Terrains				10 619
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				32 097
- Constructions sur sol d'autrui				0
- Installations générales, agencements, ...				0
Installations techniques, matériel et outillages...		534 105	15 259	75 652 279
Autres immobilisations corporelles		169 118		35 351 917
Total immobilisations corporelles	**0**	**703 223**	**15 259**	**111 046 912**
TOTAL GENERAL	**0**	**720 261**	**15 259**	**112 746 853**

4.3. Etat des stocks

Stocks et en-cours (valeurs brutes)	31/03/2026	31/03/2025
Stocks matières premières	18 722 765	14 753 941
Stocks emballages	799 516	86 743
Stock négoce	2 584 003	2 513 671
TOTAL	**22 106 284**	**17 354 355**

Les stocks ont été évalués au prix d'achat moyen pondéré.

4.4. Etat des créances et des dettes non financières

CREANCES	Montant brut au bilan	Montant à 1 an au plus	Montant à plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	35 430 784	5 036 815	30 393 969
Prêts	142 954	102 522	40 433
Autres immobilisations financières	1 969 535	34 488	1 935 047
Avances et acomptes versés	103 533	103 533	0
Clients et comptes rattachés	7 597 212	7 544 641	52 571
Fiscalité différée active	2 273 847	1 969 991	303 856
Autres créances	35 490 975	32 409 849	3 081 125
Charges constatées d'avance	3 865 532	3 865 532	0
	86 874 372	**51 067 372**	**35 807 001**

DETTES	Montant brut au bilan	Montant à 1 an au plus	Montant à plus d'1 an
Dettes fournisseurs	65 006 845	65 006 845	0
Dettes fiscales et sociales	41 040 768	40 940 855	99 913
Dettes sur immobilisations	12 852 952	12 852 952	0
Autres dettes	5 262 062	2 792 510	2 469 552
Avances et acomptes reçus	0	0	0
Produits constatés d'avance	995	995	0
	124 163 622	**121 594 157**	**2 569 465**

4.5. Etat des provisions (hors fiscalité différé)

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin de l'exercice
			Utilisés au cours de l'ex.	Non utilisés au cours de l'ex.	Total Reprises de l'ex.	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements	0	0	0	0	0	0
Provisions pour investissement	0	0	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0	0	0
Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0	0	0
Autres provisions règlementées	0	0	0	0	0	0
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	0	0	0	0	0	0
Provisions pour garanties données aux clients	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0	0	0
Sous total provisions pour risques	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***
Provisions pour pensions et obligations similaires	0	0	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	0	0	0	0	0	0
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	0	0	0	0	0	0
Sous total provisions pour charges	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***
Autres provisions pour risques et charges	4 422 836	508 233	432 968	251 026	683 994	4 247 076
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**4 422 836**	**508 233**	**432 968**	**251 026**	**683 994**	**4 247 076**
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles	591 766	0	0	0	0	591 766
Sur immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Sur immobilisations de titres mis en équivalence	0	0	0	0	0	0
Sur immobilisations de titres de participation	0	0	0	0	0	0
Sur autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
Sous total sur immobilisations	***591 766***	***0***	***0***	***0***	***0***	***591 766***
Sur stocks et en-cours	2 728	1 405	0	0	0	4 133
Sur comptes clients	107 745	10 044	69 585	0	69 585	48 204
Autres provisions dépréciations	21 829	23 886	21 829	0	21 829	23 886
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**724 068**	**35 335**	**91 414**	**0**	**91 414**	**667 989**
TOTAL GENERAL	**5 146 904**	**543 568**	**524 382**	**251 026**	**775 408**	**4 915 065**
Dont dotations et reprises d'exploitation		*519 682*	*502 553*	*251 026*	*753 579*	
Dont dotations et reprises financières		*23 886*	*21 829*	*0*	*21 829*	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		*0*	*0*	*0*	*0*	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						0

4.6. Impôts différés

Les comptes consolidés enregistrent des impôts différés qui sont calculés selon la méthode du report variable.

Les déficits ne sont pas retraités à l'actif du bilan en tant qu'impôt différé actif, dans la mesure où leur probabilité d'imputation sur des bénéfices futurs est jugée insuffisante. Cette option concerne les déficits existants à la clôture des sociétés TINEL DISTRIBUTION, TINEL SAS, TINEL VELAY et TINEL YSSINGEAUX, ainsi que les déficits antérieurs à l'intégration fiscale pour les sociétés concernées.

Le taux retenu pour le calcul de l'impôt différé au 31 mars 2026 est de 25%. A l'actif, la fiscalité différée ressort au bilan du 31 mars 2026 pour un montant de 2 273 847 €.

	En Euros
Impôt différé actif au 31/03/2025	2 657 989
Impot différé passif au 31/03/2025	0
Actif net d'impôt différé au 31/03/2025	2 657 989
Impot différé actif au 31/03/2026	2 273 847
Impot différé passif au 31/03/2026	0
Actif net d'impôt différé au 31/03/2026	2 273 847
Actif net d'impôt différé au 31/03/2025	2 657 989
Variation du périmètre	
Actif net d'impôt différé au 31/03/2026	2 273 847
Variation d'actif net d'impôt différé	384 142
Charge d'impôt différé au compte de résultat consolidé	
Produit d'impôts différés	384 142
	384 142

Actifs d'impôt différé ventilés par catégories	Au 31/03/2026	Au 31/03/2025	Variation périmètre	Variation N/N-1
Marge sur stock	297 691	213 280		84 411
Réintégrations temporaires	1 598 884	1 997 389		-398 505
Frais d'acquisition des titres	81 047	110 926		-29 879
Amortissements dérogatoires	-1 914	-2 236		322
Provisions intra-groupes	-5 717	-5 717		0
Cessions intra-groupes	263 075	270 460		-7 385
IDR	40 781	73 887		-33 106
TOTAL	**2 273 847**	**2 657 989**	**0**	**-384 142**

4.7. Emprunts et dettes financières diverses

	Montant brut au bilan	Montant à moins d'un an	Montant à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	256 693 461	35 542 191	221 151 270
Participations des salariés et dettes financières diverses	4 131 395	1 237 743	2 893 653
Découverts bancaires	80 009	80 009	0
	260 904 865	**36 859 943**	**224 044 923**

4.8. Provisions pour risques et charges (hors impôts différés et titres MEE)

Provisions pour risques et charges	Montant au début de l'exercice	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
Litiges prud'homaux	732 643		494 881	-360 012	867 512
Taxes diverses et autres	3 355 582			-148 452	3 207 130
Indemnité de départ à la retraite	334 611		6 943	-169 120	172 434
	4 422 836	**0**	**501 824**	**-677 584**	**4 247 076**

Indemnités de départ à la retraite :

	ouverture	variation périmètre	dotation	reprise	clôture
Sociétés supports	88 887		660	-16 446	73 101
Atelier Forézien du Frais	-				-
Centrales d'achat	51 940			-21 347	30 593
Logistique	7 405		1 906		9 311
Grande distribution / Provenc'Halles / Grand Frais	186 379		4 377	-131 327	59 429
Traiteur	-				-
	334 611	**0**	**6 943**	**-169 120**	**172 434**

Paramètres retenus au 31/03/2026 :

	SOLYCAP / E-METIX	A.F. FRAIS	Centrales d'achat	Logistique	Grande distribution / Provenc'Halles / Grand Frais / Tinel	Traiteur
Tables de mortalité :	TH00-02 TF00-02	TH00-02 TF00-02	TH00-02 TF00-02	TH00-02 TF00-02	TH00-02 TF00-02	TH00-02 TF00-02
Taux d'actualisation :	4,14%	4,14%	4,14%	4,14%	4,14%	4,14%
Convention collective :	viandes (industries et commerce de gros)	viandes (industries et commerce de gros)	commerce alimentaire	entreposage et stockage frigorifique	boucherie charcuterie	restauration rapide
Départ à l'initiative du salarié						
Age de départ en retraite :	65 ans	65 ans	65 ans	65 ans	65 ans	65 ans
Taux d'évolution des salaires :	1,20%	1,20%	1,20%	1,20%	1,20%	1,20%
Probabilité de départ :	1,00% par année restante	1,00% par année restante	1,00% par année restante	1,00% par année restante	1,00% par année restante	1,00% par année restante

Les provisions constituées sur la « Grande distribution » couvrent l'excédent des charges patronales rattachées à l'indemnité de départ en retraite par rapport à un taux forfaitaire de charges patronales de 25% qui ne sont pas prises en charge par APGIS.

4.9. Autres dettes

	Montant brut au bilan	Montant à moins d'un an	Montant à plus d'un an
Comptes courants d'associés	3 855 291	1 385 739	2 469 552
Autres dettes	1 406 785	1 406 785	0
Impôt différé passif	0	0	0
	5 262 076	**2 792 524**	**2 469 552**

4.10. Ventilation du chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES	France	Belgique/Luxembourg	Total
Ventes Grand Frais	538 190 106	7 589 347	545 779 453
Ventes Grande distribution	11 832 232		11 832 232
Ventes Mangeons Frais	25 814 104		25 814 104
Ventes Provenc' Halles	21 999 873		21 999 873
Ventes Tinel	26 090 875		26 090 875
Ventes production en direct	15 699 229		15 699 229
Ventes centrales d'achat	4 562 045		4 562 045
Ventes traiteur	3 287		3 287
Ventes logistique	350 932		350 932
Ventes diverses	1 563 417		1 563 417
	646 106 099	**7 589 347**	**653 695 446**

4.11. Résultat financier

Le résultat financier fait apparaitre une perte de 10 984 412 € et intègre :

Résultat financier	31/03/2026	
Produits financiers :	419 806	
Reprises sur dépréciations		21 829
Revenus des comptes à terme		169 530
Revenus des VMP		20 496
Produits nets sur cessions de VMP		78 722
Différences positives de change		0
Intérêts sur les comptes courants		82 839
Autres produits financiers		46 390
Charges financières	11 404 217	
Dotations financières		23 886
Dotations charges à répartir		383 574
Intérêts sur emprunts		10 742 086
Intérêts sur les comptes courants		59 808
Intérêts bancaires		52 401
Intérêts sur participation		125 088
Intérêts sur dettes commerciales		970
Charges nettes sur cessions des VMP		16 388
Autres charges financières		16
	-10 984 412	**-10 984 412**

4.12. Impôt sur les bénéfices

RESULTAT 31/03/2026	Global	Courant	Exceptionnel	Participation légale et mise en équivalence
Résultat courant avant impôt sociétés	38 779 398	42 926 354		-4 146 956
Résultat exceptionnel	0			
Impôt et impôts différés (*)	-16 397 419	-17 434 158		1 036 739
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence	1 550 271			1 550 271
	23 932 249	**25 492 196**	**0**	**-1 559 947**

(*) Répartition de l'impôt :
- Impôts dûs sur les bénéfices : 16 013 277 €
- Impôts différés sur les bénéfices : 384 142 €

5. Informations diverses

5.1. Effectif

L'effectif moyen sur l'exercice 2025/2026 en effectif temps plein du groupe dans les sociétés consolidées par intégration globale est de 2 383 salariés, contre 2 228 l'exercice précédent.

EXERCICE 2025/2026	CADRES	ETAM	OUVRIERS	APPRENTIS	TOTAL
EFFECTIF EQUIVALENT TEMPS PLEIN	735	153	1 260	236	**2 383**

5.2. Engagements hors bilan

Engagements hors bilan	Montant restant dû au 31/03/2026
Cautions bancaires en garantie de loyers	2 850 087
Cautions solidaires reçues sur emprunts	6 879 378
Cautions solidaires données sur emprunts	9 678 571
Cautions solidaires sur MEE	150 372
Autres cautions données	140 000
Caution Fondation Jean-Michel Despinasse	0
Nantissement de titres de participation	171 819 000
Nantissement de fonds de commerce	13 196 101

5.3. Rémunération des dirigeants

Ce montant n'est pas communiqué, cela reviendrait à mentionner une rémunération individuelle.

5.4. Honoraires des Commissaires aux Comptes

En application du décret N°2008-1487 du 30 décembre 2008, les honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à :

- 348 970 € au titre du contrôle légal
- 15 600 € au titre d'autres services

6. Variation des capitaux propres consolidés

	Groupe	Minoritaire
Capitaux propres en début d'exercice	76 977 010	1 655 860
Augmentation de capital		
Réduction de capital		
Résultat de l'exercice	22 647 747	1 284 502
Dividendes versés par la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires		-1 301 095
Variation de périmètre		
Subvention d'investissement	-2 221	-92
Autres variations	10	1
Capitaux propres en fin d'exercice	**99 622 546**	**1 639 176**

Résultat par action : 0,299 €

7. Preuve d'impôt

PREUVE D'IMPOT	31/03/2026
Résultat consolidé groupe	22 647 747
Résultat consolidé des minoritaires	1 284 502
Impôt sur les bénéfices	16 013 277
Charge d'impôt différé	384 142
Décalages permanents	25 573 304
Société mise en équivalence	-1 550 270
Fiscalité non activée sur les sociétés déficitaires	773 897
Dotations écart d'acquisition	0
Résultat fiscal Groupe	**65 126 600**
Dont résultat fiscal sociétés françaises	***65 183 809***
Taux d'impôt de droit commun France	25,00%
Impôt théorique à 25,00 %	16 295 952
Taux de contribution sociale au-delà de 763 000 €	3,30%
Contribution sociale 3,3% au-delà de 763 000 €	345 610
Contribution additionnelle 3% dividendes	0
Contrôle fiscal	830
Variation de taux fiscalité différée s/ouverture	0
Crédit d'impôt apprentissage	0
Crédit d'impôt famille	-59 307
Crédit d'impôt mécénat	-257 955
Crédit des filiales intégrées	0
Dont résultat fiscal sociétés luxembourgeoises	***32 770***
Taux d'impôt Luxembourg IRC	17,12%
Taux d'impôt Luxembourg ICC	6,75%
Bonifications sur impôts IRC Luxembourg	0
Abattement sur base ICC Luxembourg	17 500
Impôts théoriques (IRC + ICC) Luxembourg	69 079
Impôts sur la fortune Luxembourg	3 210
Dont résultat fiscal sociétés belges	***-89 980***
Total I.S.	**16 397 419**

8. Tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	31/03/2026
Résultat net des sociétés intégrées	**22 381 979**
Elimination des charges et produits sans incidence sur	
la trésorerie ou non liés à l'activité:	
Amortissements	13 288 511
Amortissements des C/C des GIES	3 373 419
Provisions	-175 760
Dépréciations sur immobilisations	0
Variation d'impôts différés	384 142
Subventions réintégrées	-2 313
Dividendes reçus des sociétés MEE	1 396 939
Plus value de cession	-32 609
Marge brut d'autofinancement des sociétés intégrées	40 614 308
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	3 784 745
Variation des stocks	-4 750 524
Variation des clients	726 767
Variation des fournisseurs	4 321 000
Autres variations du BFR	3 487 503
Flux de trésorerie liés à l'activité	**44 399 054**
Acquisition d'immobilisations	-33 551 228
Variation de périmètre acquisitions (croissances externes)	-1 000 000
Variation de périmètre acquisitions (augmentation du % d'intérêt)	0
Variation des fournisseurs immobilisations	3 031 783
Variations des créances sur cessions d'immobilisations	-2 236 072
Cessions d'immobilisations	1 835 382
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	**-31 920 135**
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-1 301 095
Souscription d'emprunts	28 000 000
Remboursements d'emprunts	-22 186 067
Avances en comptes courants	819 962
Dépôts et cautionnements reçus	-5 190
Participation des salariés	142 957
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	**5 470 568**
Variation nette de la trésorerie	**17 949 486**
Variation nette de la trésorerie	
Trésorerie d'ouverture	42 828 351
Trésorerie de clôture	60 777 837
Variation nette de la trésorerie	**17 949 486**

9. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement particulier susceptible de remettre en cause le résultat acquis n'est à signaler depuis le début de l'exercice en cours.

« 2VVR »
Société par actions simplifiée à actionnaire unique
au capital de 75 673 106 €
- : -
Siège social : SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT (Loire)
ZAC des Peyrardes 9 Allée La Forézienne
- : -
R.C.S. : SAINT ETIENNE 911 882 090
- : -

COMPTES CLOS LE 31 MARS 2026

LE PRESIDENT,

« 2VVR »
Société par actions simplifiée à actionnaire unique
au capital de 75 673 106 €
- : -
Siège social : SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT (Loire)
ZAC des Peyrardes 9 Allée La Forézienne
- : -
R.C.S. : SAINT ETIENNE 911 882 090
- : -

RAPPORT DE GESTION

=-=-=-=-=-=-=-=

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

MM.

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 mars 2026, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous avons adressé, avec le présent rapport, tous les autres documents prescrits par la loi, savoir :

- les comptes annuels et les comptes consolidés,
- le texte des résolutions que nous proposons à votre vote.

Les comptes et le bilan que nous vous soumettons ont été établis dans le respect des dispositions légales en vigueur.

En application du règlement ANC 2022-06, les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :
- introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- suppression de la technique des transferts de charges
- modernisation du plan de comptes et des états financiers
- nouvelle présentation de l'annexe

Modalités d'application :
Conformément aux dispositions des règlements précités :
- les nouvelles règles ont été appliquées prospectivement à compter de l'exercice ouvert au 01/04/2025 ;
- les comptes comparatifs de l'exercice précédent (N-1) n'ont pas été retraités au regard des nouvelles règles de reconnaissance et de classement, notamment en ce qui concerne la définition du résultat exceptionnel ;
- seuls des reclassements de présentation ont été effectués, lorsque nécessaire, afin d'assurer la comparabilité des états financiers entre les deux exercices au regard des nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

L'application de ces règlements n'a pas entraîné d'impact significatif sur le résultat net ou les capitaux propres, en dehors des reclassements de présentation mentionnés ci-dessus.

Ce changement est présenté conformément aux exigences de divulgation du PCG relatives à un changement de réglementation appliqué de manière prospective et aux autres informations significatives requises dans l'annexe.

A. RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

Ces comptes et le bilan font apparaître, pour l'exercice écoulé, un résultat bénéficiaire de 23 051 905,50 €, au sujet duquel nous vous ferons ci-après une proposition d'affectation conforme aux stipulations de nos statuts.

I. - COMPTE RENDU DE LA GESTION ET SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Au cours de cet exercice s'étendant du 1er avril 2025 au 31 mars 2026, le chiffre d'affaires net s'est élevé à :

- HORS TAXES : 4 112 937 €

Pour l'exercice précédent aucun chiffre d'affaire n'avait été réalisé.

Le total des produits d'exploitation s'élève à	4 112 942 €
Les charges d'exploitation se totalisent à	3 861 447 €
Le résultat d'exploitation est donc de	251 494 €

Compte tenu des produits financiers (31 698 905 €) et des charges financières (8 898 494 €) le résultat courant avant impôt est de 23 051 906 €.

Le compte de résultat se solde par un bénéfice de 23 051 905,50 €.

Des dépenses et charges de la nature de celles visées à l'article 39.4 du C.G.I. ont été comptabilisées au cours de cet exercice pour un montant de 8 723 €.

Les investissements de l'exercice se totalisent à 1 180 €. Il s'agit uniquement d'immobilisations financières.

Au cours de la même période, aucun désinvestissement n'a été enregistré.

Aucun amortissement n'a été comptabilisé au cours de cette période.

Quant à l'effectif moyen du personnel, il était de 1 personne pour cet exercice.

II. - EVOLUTION

Notre activité est conforme à nos prévisions.

III. - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'aucun événement particulier, susceptible de remettre en cause le résultat acquis, n'est à signaler depuis le début de l'exercice en cours.

IV. - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Pour satisfaire aux prescriptions légales, nous vous précisons que notre société n'est pas intéressée par les activités de cette nature.

V. - INFORMATIONS DISPENSEES EN APPLICATION DES ARTICLES L.441-14 DU CODE DE COMMERCE et D.441-6 du CODE DE COMMERCE

Conformément aux articles L.441-14 et D.441-6 du Code de Commerce, vous trouverez annexées au présent rapport les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la société faisant apparaître le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu et la ventilation de ce montant par tranche de retard. (Annexe 1).

VI. - INFORMATIONS DISPENSEES EN APPLICATION DES ARTICLES L.233-7, L.233-12 ET L.233-13 DU CODE DE COMMERCE

En fonction des informations reçues, en application de l'article L.233-12 du Code de Commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice dont les comptes sont soumis à votre approbation, la société « LA FINANCIERE BALDOMERIENNE » a pris une participation représentant plus de 19/20ème du capital social de notre société.

Nous vous rappelons que la société « VVR HOLDING » a cédé la participation qu'elle détenait dans le capital de notre société.

VII. - INFORMATIONS RELATIVES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS (articles L.233-6 et L.233-15 du Code de Commerce)

En fonction des informations reçues, nous vous informons qu'au cours de l'exercice dont les comptes sont soumis à votre approbation, notre société détenait une participation représentant plus de 19/20ème du capital social de la société "DF FINANCES".

L'activité et les résultats des filiales de la société sont retracés dans le tableau des filiales et participations ci-annexé (annexe n°2).

VII. - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

En conformité des dispositions statutaires, nous vous proposons d'affecter comme suit, le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2026, s'élevant à 23 051 905,50 € :

- Au compte "REPORT A NOUVEAU" pour apurement total de ce compte soit la somme de.....	1 284 406,60 €
- 5 % au compte « Réserve Légale » soit la somme de.....	1 088 374,95 €
- Le solde au compte « Réserves Facultatives » soit la somme de.....	20 679 123,95 €
TOTAL EGAL A.....	23 051 905,50 €

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédant celui soumis à l'approbation de l'assemblée.

B. RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE CONSOLIDE

I. - PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Sociétés - N° SIREN	31/03/2026			31/03/2025		
	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
2VVR 9 Allée la Forézienne 42170 ST-JUST-ST-RAMBERT SIREN : 911 882 090	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
D.F FINANCES 9 Allée la Forézienne 42170 ST-JUST-ST-RAMBERT SIREN : 390 136 695	IG	96,06%	96,06%	IG	96,06%	96,06%
ATELIER FOREZIEN DU FRAIS 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 316 535 046	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
SOLYCAP 9 Allée la Forézienne 42170 ST-JUST-ST-RAMBERT SIREN : 825 095 664	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
E-METIX 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 838 465 631	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
VIVERIO 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 400 210 183	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
G.D.V. 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 414 992 545	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
G.F. D.D.V 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 499 921 195	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
L.D.G.F. 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 523 308 971	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
B.G.F. 19 rue des Ardennes 6780 MESSANCY (Wolkrange) SIREN : 0501 827 322 Belgique	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
CLUBGF 1 rue Daniel Grün L-5315 CONTERN SIREN : B234631 Luxembourg	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
MLUB 1 rue Daniel Grün L-5315 CONTERN SIREN : B245991 Luxembourg	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%

Sociétés - N° SIREN	31/03/2026			31/03/2025		
	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
WILUB 1 rue Daniel Grün L-5315 CONTERN SIREN : B251520 Luxembourg	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
DL TRADE 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 804 439 107	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
P.M.D 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 499 921 732	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
B.I.F. 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 417 733 789	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
CADESP 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 794 533 844	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
BOUCHERIES J'M. 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 382 177 335	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
D.S.E. 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 400 634 788	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
STEPHANOISE D'ABATTAGE 257 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 342 862 059	MEE	40,00%	38,42%	MEE	40,00%	38,42%
GRAND FRAIS GESTION 5 Rue de la Galmy 77700 CHESSY SIREN : 387 806 722	MEE	25,00%	24,01%	MEE	25,00%	24,01%
DDBT 5 Rue de la GALMY 77700 CHESSY SIREN : 828 726 521	MEE	25,00%	24,01%	MEE	25,00%	24,01%
BCT DE COLMAR 12 Rue Emile Schwoerer 68000 COLMAR SIREN : 449 595 529	MEE	48,98%	47,05%	MEE	48,98%	47,05%
LOGIQ'OR 45 60 Rue de St-Barthélémy 45110 CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE SIREN : 895 253 896	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%

Sociétés - N° SIREN	31/03/2026			31/03/2025		
	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
CENTRALE VVR 30 Allée du Moulin Brûlé 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 897 715 041	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
NGDFR 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 902 067 669	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
FVMG 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 911 878 395	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
TALOGIC 301 Rue René Cassin 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 922 478 375	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
MGF5 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 979 461 514	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
DISTRIMF 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 980 733 224	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
DIRCOM MF 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 987 836 970	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
MAG AUV 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 980 955 652	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
BOUCHERIE DURAND 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 331 065 672	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
DOMES VIANDES 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 326 616 273	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
GPS BEEF 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 530 326 842	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
GPS MEAT 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 528 542 558	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%

Sociétés - N° SIREN	31/03/2026			31/03/2025		
	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
TINEL DISTRIBUTION Avenue d'Auvergne 43100 BRIOUDE SIREN : 982 132 268	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
TINEL AUVERGNE Rue Nelson Mandela 63500 ISSOIRE SIREN : 429 836 935	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
TINEL CANTAL ZAC Montplain Allauzier 15100 ROFFIAC SIREN : 844 406 678	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
TINEL Chemin de Chomaget 43100 BRIOUDE SIREN : 389 483 405	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
TINEL VELAY 16 Avenue Charles Massot 43750 VALS PRES LE PUY SIREN : 419 449 335	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
TINEL YSSINGEAUX Route de Retournac 43200 YSSINGEAUX SIREN : 817 419 492	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
3CVMF 3 Allée Michael Faraday 42400 ST-CHAMOND SIREN : 931 474 522	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
6VGF 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 934 661 141	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
4CVMF 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 102 592 573	IG	100,00%	96,06%			
7VGF 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 102 603 974	IG	100,00%	96,06%			
MBB ANNEMASSE 36 Rue de Montreal 74100 VILLE LA GRAND SIREN : 922 561 634	MEE	25,00%	24,01%			

2VVR

La société 2VVR a été créée le 28 mars 2022 afin de gérer de futures participations.
Suite aux opérations d'apport et d'achat de titres DF FINANCES finalisées le 25.02.2025 auprès de la société VVR HOLDING, la société 2VVR détient désormais 96.06% des titres de DF FINANCES.

Constitution du groupe 2VVR au titre de l'exercice clos au 31 Mars 2025 :

La société 2VVR a procédé à l'acquisition des titres DF FINANCES auprès de la société VVR HOLDING suivant deux étapes successives :
par apport de 242 534 titres DF FINANCES en date du 24/02/2025 pour une valeur globale de 75 663 106 €
par achat de 96 164 titres DF FINANCES en date du 25/02/2025 pour une valeur globale de 180 000 000 €

Au terme de ces opérations, soit au 25/02/2025, la société 2VVR détient 96.06% du capital de la société DF FINANCES.

D.F. FINANCES

Le sous-groupe D.F. FINANCES a été constitué le 1er janvier 1993 par apport des titres des sociétés D.V., D.D.V. et BOUCHERIES J'M.

Par la suite, la société D.F. FINANCES a créé ex-nihilo les sociétés D.S.E., VIVERIO, B.I.F, B.N.F, L.D.G.F., CADESP, B.G.F., CLUBGF, MLUB, WILUB, LOGIQ'OR 45 (EX-DESPECHE), CENTRALE VVR, NGDFR, FVMG, TALOGIC, MGF5, DISTRIMF, DIRCOM MF, MAG AUV, TINEL DISTRIBUTION, 3CVMF et 6VGF dans le cadre de son développement et a procédé à différentes acquisitions.

STEPHANOISE D'ABATTAGE

Préalablement à la restructuration du capital, la société D.F. Finances a fait l'acquisition de 916 actions auprès de personnes physiques.
Suivant décision de l'AGE du 30 juillet 2009, les actionnaires ont décidé une augmentation de capital de 6.043.050 € par émission de 402 870 actions en numéraire de 15 € à libérer du 1/3 à la souscription.
Le conseil d'administration du 21 septembre 2009 a pris acte de la décision de la société D.F. Finances de souscrire à titre irréductible 160 078 actions nouvelles.
Au terme de l'augmentation de capital, la société D.F. Finances détient 163 627 actions sur un total de 409 068 actions soit 40 % du capital.
La méthode de Mise en Equivalence est retenue au motif que la Société Stéphanoise d'Abattage est détenue à hauteur de 40 % et que cette unité représente un outil collectif à disposition de l'ensemble des professionnels de la viande.

GIE GRAND FRAIS

Les participations dans les GIE gérant les sites de distribution de type « Grand Frais » ne sont pas retenues dans le périmètre au motif que :

- le prix de revient des titres et l'actif net de chaque GIE sont nuls avec un résultat toujours arrêté à zéro
- le chiffre d'affaires de chacun est non significatif compte tenu de l'activité exclusive des prestataires de services, le chiffre d'affaires opérationnel étant assuré par les sociétés G.F.D.D.V., G.D.V., L.D.G.F., N.G.D.F.R., MGF5, 6VGF, 7VGF, MAG AUV, BOUCHERIE DURAND, DOMES VIANDES, GPS BEEF, GPS MEAT, B.G.F., CLUBGF, MLUB et WILUB.

G.D.V. GESTION DES VIANDES

Acquisition le 14 décembre 2006 du sous-groupe G.D.V. GESTION DES VIANDES qui a fait l'objet d'une fusion de l'ensemble de ses sociétés avec effet au 01/04/2007.

G.F.D.D.V et P.M.D.

Scission de la société D.D.V. suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/12/2007 avec effet rétroactif au 30/09/2007 en deux entités :

- G.F. D.D.V. : en charge de l'exploitation des magasins à l'enseigne Grand Frais
- P.M.D. : en charge de l'exploitation des magasins de quartier.

L.D.G.F.

LDGF a été créée le 14 juin 2010 afin de poursuivre les ouvertures de points de vente à l'enseigne Grand Frais, son capital est intégralement détenu par la société D.F.F.

B.G.F.

La société BGF a été créée le 28/11/2012 ; Elle est domiciliée en Belgique et destinée aux ouvertures de points de vente sur le territoire belge. Cette entité est consolidée au 31/03/2014 suite à l'ouverture de son premier point de vente à Messancy.

CLUBGF

La société CLUBGF a été créée le 10/05/2019 ; Elle est domiciliée au Luxembourg et destinée aux ouvertures de points de vente sur le territoire luxembourgeois. Cette entité est consolidée au 31/03/2020 suite à l'ouverture de son premier point de vente à Contern le 18/03/2020.

MLUB

La société MLUB a été créée le 27/07/2020 et est domiciliée au Luxembourg. Cette entité est consolidée au 31/03/2021, et un point de vente a ouvert à Mersch sur l'exercice 2022/2023.

WILUB

La société WILUB a été créée le 16/02/2021 et est domiciliée au Luxembourg. Cette entité est consolidée au 31/03/2021, et un point de vente a ouvert à Wickrange sur l'exercice 2022/2023.

CADESP
La société CADESP a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2014 afin de gérer des points de vente à l'intérieur des magasins CASINO.

DL TRADE (EX-T.D. 63)
TD63 a été créée le 01/09/2014 afin de gérer les prestations de services complémentaires à l'activité Traiteur du groupe, dans le Puy-de-Dôme (63). Cette activité a cessé au 31/12/2018 et la société se tourne désormais vers la prise de commande traiteur par téléphone et Internet. Depuis le 01/10/2020, la société travaillait en partenariat avec l'enseigne TOUPARGEL ; cette collaboration a cessé le 13/01/2023 suite au placement en liquidation judiciaire de la société PLACE DU MARCHE (exploitante de l'enseigne TOUPARGEL).

Au 31/10/2024, l'activité de gestion des commandes lunchs par internet ''Buffet Traiteur'' s'est arrêtée, contrairement à l'activité minoritaire ''Despi Clic''.

LOGIQ'OR 45 (EX-DESPECHE)
La société LOGIQ'OR 45 a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2021 afin de gérer initialement le rayon poissonnerie/produits de la mer à l'intérieur des certains magasins GRAND FRAIS. Cette société sera finalement utilisée pour l'exploitation d'une plateforme logistique qui a vu le jour dans la région d'Orléans au cours de l'exercice 2022/2023.

CENTRALE VVR
La société CENTRALE VVR a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2021 afin de gérer l'activité d'achat/revente du réseau Distribution du groupe.

NGDFR
La société NGDFR a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2022 afin de gérer l'activité de points de vente à l'enseigne Grand Frais.

FVMG
La société FVMG a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2022 afin de gérer l'activité des rayons boucherie et fromagerie au sein de points de vente à l'enseigne Mangeons Frais, courant de l'exercice 2022/2023.

TALOGIC
La société TALOGIC a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2023 afin d'exploiter à compter du 1er avril 2023 l'activité logistique de la société ATELIER FOREZIEN DU FRAIS sur le site de La Talaudière.

VIVERIO (EX-DESPIPREMIUM)
Cette société, créée ex-nihilo, est destinée à gérer l'ensemble des encadrants des réseaux de distribution non affectés à un point de vente.

SOLYCAP (EX- VMAG)
Depuis le 01/04/2019, cette société est spécialisée dans la gestion administrative de sociétés.

E-METIX (EX- LONGO MAI LD)
La société a été initialement créée sur l'exercice clos au 31 mars 2018 afin de gérer des halles regroupant plusieurs commerces ; suite à l'abandon de ce projet, et à compter du 31 décembre 2018, cette société a dorénavant pour principale activité la prestation de services informatiques.

MGF5
La société MGF5 a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2024 afin de gérer l'activité de points de vente à l'enseigne Grand Frais.

DISTRIMF
La société DISTRIMF a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2024 afin de gérer l'activité des rayons boucherie et fromagerie au sein de points de vente à l'enseigne Mangeons Frais.

DIRCOM MF
La société DIRCOM MF a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2024 afin de gérer l'ensemble des encadrants du réseau de distribution de points de vente à l'enseigne Mangeons Frais, à compter de l'exercice 2024/2025.

MAG AUV
La société MAG AUV a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2024 afin de gérer l'activité du rayon boucherie du point de vente à l'enseigne Grand Frais, situé à Brives-Charensac (43), et ce à compter du 3 janvier 2024, date à laquelle la société a acquis le fonds de commerce auprès de la société TINEL VELAY. La société MAG AUV détient également les sociétés BOUCHERIE DURAND, DOMES VIANDES, GPS BEEF et GPS MEAT.

BOUCHERIE DURAND
La société BOUCHERIE DURAND a été acquise le 6 novembre 2023 par la société MAG AUV, avec effet rétroactif au 1er novembre 2023, afin de gérer l'activité du rayon boucherie d'un point de vente à l'enseigne Grand Frais, situé à Clermont-Ferrand (63).

DOMES VIANDES
La société DOMES VIANDES a été acquise le 6 novembre 2023 par la société MAG AUV, avec effet rétroactif au 1er novembre 2023, afin de gérer l'activité du rayon boucherie d'un point de vente à l'enseigne Grand Frais, situé à Malauzat (63).

GPS BEEF
La société GPS BEEF a été acquise le 6 novembre 2023 par la société MAG AUV, avec effet rétroactif au 1er novembre 2023, afin de gérer l'activité du rayon boucherie d'un point de vente à l'enseigne Grand Frais, situé à Lempdes (63).

GPS MEAT
La société GPS MEAT a été acquise le 6 novembre 2023 par la société MAG AUV, avec effet rétroactif au 1er novembre 2023, afin de gérer l'activité du rayon boucherie d'un point de vente à l'enseigne Grand Frais, situé à Clermont-Ferrand (63).

TINEL DISTRIBUTION
La société TINEL DISTRIBUTION a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2024 afin de gérer l'activité de holding pour les sociétés du réseau Tinel.

TINEL AUVERGNE
La société TINEL AUVERGNE a été acquise le 4 janvier 2024 par la société TINEL DISTRIBUTION, avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, afin de gérer diverses activités (boucherie, crèmerie, fruits et légumes, épicerie) de 3 points de vente à l'enseigne Tinel, situés à Issoire (63) et Ambert (63).

TINEL CANTAL
La société TINEL CANTAL a été acquise le 4 janvier 2024 par la société TINEL DISTRIBUTION, avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, afin de gérer diverses activités (boucherie, crèmerie, épicerie) d'un point de vente à l'enseigne Tinel, situé à Roffiac (15).

TINEL
La société TINEL a été acquise le 4 janvier 2024 par la société TINEL DISTRIBUTION, avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, afin de gérer diverses activités (boucherie, crèmerie, épicerie) d'un point de vente à l'enseigne Tinel, situé à Brioude (43).

TINEL VELAY
La société TINEL VELAY a été acquise le 4 janvier 2024 par la société TINEL DISTRIBUTION, avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, afin de gérer diverses activités (boucherie, crèmerie, fruits et légumes, épicerie) de 2 points de vente à l'enseigne Tinel, situés à Vals-près-le-Puy (43) et Langeac (43).

TINEL YSSINGEAUX
La société TINEL YSSINGEAUX a été acquise le 4 janvier 2024 par la société TINEL DISTRIBUTION, avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, afin de gérer diverses activités (boucherie, crèmerie, fruits et légumes, épicerie) de 2 points de vente à l'enseigne Tinel, situés à Monistrol-sur-Loire (43) et Yssingeaux (43).

6VGF
La société 6VGF a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2025 afin de gérer l'activité de points de vente à l'enseigne Grand Frais.

II. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

2.1. Groupe

L'exercice clos au 31 Mars 2026 est marqué par les faits significatifs suivants :

1/ Créations de points de vente :

- 13 points de vente boucherie dans des magasins à l'enseigne Grand Frais
- 5 points de vente boucherie chez Mangeons Frais

2/ Fermetures de magasins :

- néant

2.2. Activité des filiales

- Société holding : 2VVR – D.F. FINANCES – MAG AUV – TINEL DISTRIBUTION
- Abattoir : SOCIETE STEPHANOISE D'ABATTAGE
- Découpe industrielle des viandes : ATELIER FOREZIEN DU FRAIS
- Plateforme logistique : LOGIQ'OR 45 - TALOGIC
- Gestion d'espaces commerciaux : GRAND FRAIS GESTION – DDBT
- Commerce de détail des viandes :
  - G.F. D.D.V.
  - P.M.D.
  - BOUCHERIES J'M.
  - D.S.E.
  - B.I.F.
  - G.D.V. GESTION DES VIANDES
  - BCT DE COLMAR
  - L.D.G.F.
  - B.G.F.

- CLUBGF
- MLUB
- WILUB
- CADESP
- NGDFR
- FVMG
- MGF5
- DISTRIMF
- MAG AUV
- BOUCHERIE DURAND
- DOMES VIANDES
- GPS BEEF
- GPS MEAT
- TINEL AUVERGNE
- TINEL CANTAL
- TINEL
- TINEL VELAY
- TINEL YSSINGEAUX
- 3CVMF
- 6VGF
- 4CVMF
- 7VGF

- Prestataire de services :
  - DL TRADE
  - VIVERIO
  - SOLYCAP
  - e-METIX
  - DIRCOM MF

- Centrale d'achat : CENTRALE VVR

- Location immobilière : MBB ANNEMASSE

III. PRINCIPES ET REGLES D'ETABLISSEMENT

Les comptes du Groupe sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

Les états financiers individuels des sociétés du groupe, arrêtés au 31 Mars 2026, sont établis selon les principes comptables en vigueur et sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Ces principes sont conformes à la réglementation française sur les comptes consolidés.

Changement de réglementation comptable

Première application du règlement ANC 2022-06

En application du règlement ANC 2022-06, les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :
- introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- suppression de la technique des transferts de charges
- modernisation du plan de comptes et des états financiers
- nouvelle présentation de l'annexe

Modalités d'application :
Conformément aux dispositions des règlements précités :
- les nouvelles règles ont été appliquées prospectivement à compter de l'exercice ouvert au 01/04/2025 ;
- les comptes comparatifs de l'exercice précédent (N-1) n'ont pas été retraités au regard des nouvelles règles de reconnaissance et de classement, notamment en ce qui concerne la définition du résultat exceptionnel ;
- seuls des reclassements de présentation ont été effectués, lorsque nécessaire, afin d'assurer la comparabilité des états financiers entre les deux exercices au regard des nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

L'application de ces règlements n'a pas entraîné d'impact significatif sur le résultat net ou les capitaux propres, en dehors des reclassements de présentation mentionnés ci-dessus.

Ce changement est présenté conformément aux exigences de divulgation du PCG relatives à un changement de réglementation appliqué de manière prospective et aux autres informations significatives requises dans l'annexe des comptes sociaux.

Première application du règlement ANC 2024-05

Le règlement ANC 2024-05 relatif aux écarts d'acquisition et à la méthode applicable aux regroupements entre entités sous contrôle commun modifie le règlement ANC 2020-01 applicable aux comptes consolidés. Ce règlement est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Cette première application constitue un changement de réglementation comptable au niveau des comptes consolidés.
La méthode alternative applicable aux regroupements entre entités sous contrôle commun s'applique de manière prospective aux opérations réalisées à compter du 1er janvier 2025.
La première application des dispositions du règlement ANC 2024-05 relatives aux écarts d'acquisition s'applique de manière prospective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 et n'emporte aucune conséquence sur les comptes des exercices précédents.

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires net s'est élevé à :

- HORS TAXES : 653 695 446 €

Le total des produits d'exploitation s'élève à	656 159 027 €
Les charges d'exploitation se totalisent à	606 395 218 €
Le résultat d'exploitation avant D.A.P. des écarts d'acquisition est donc de .	49 763 809 €
Dotations aux amortissements Des écarts d'acquisitions.....	0 €
Le résultat d'exploitation après D.A.P. des écarts d'acquisition est donc de.....	49 763 809 €

Compte tenu des produits financiers (419 806 €) et des charges financières (11 404 217 €), le résultat courant avant impôt est de 38 779 398 €.

Le compte de résultat se solde par un bénéfice de 23 932 249 €, après quote part de résultat sur titres mis en équivalence (1 550 271 €), et imputation de l'impôt sur les bénéfices, soit 16 013 277 €, des charges d'impôts différés (384 142 €).

IV. - EVOLUTION

Nos filiales évoluent dans un contexte économique porteur.

V. - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE DEBUT DE LA CRISE SANITAIRE ET LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'aucun événement particulier, susceptible de remettre en cause le résultat acquis, n'est à signaler depuis le début de l'exercice en cours.

VI. - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

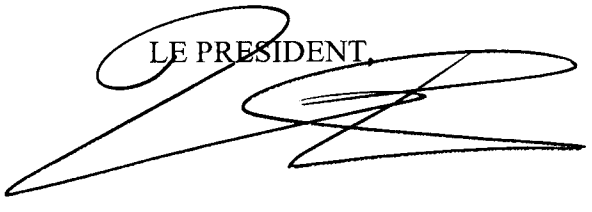
Pour satisfaire aux prescriptions légales, nous vous précisons que notre société n'est pas intéressée par les activités de cette nature.

C. - RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

LE PRESIDENT.

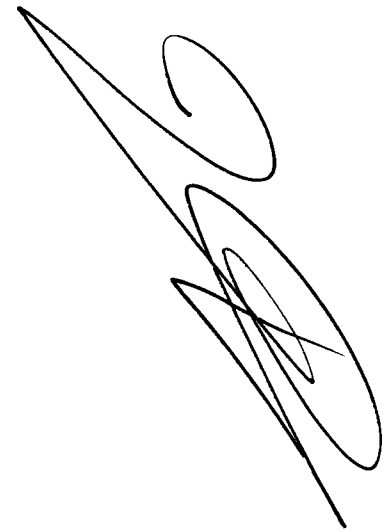


Code société : 2VV 2VVR **Délais de paiement au 31/03/26**

	Article D. 441-6° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-6° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	15					4	515					3
Montant total des factures concernées TTC	507 299	51 640	0	0	0	51 640	2 678 685	1 053	0	0	0	1 053
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	15,84%	1,61%	0,00%	0,00%	0,00%	1,61%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT							65,13%	0,03%	0,00%	0,00%	0,00%	0,03%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures	0						0					
Montant total TTC	0 €						0 €					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article D.441-6 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☑ Délais contractuels : selon accords fournisseurs dans la limite des délais légaux ☐ Délais légaux						☑ Délais contractuels : 15 à 30 jours fin de mois ☐ Délais légaux					

Montant des achats HT : 3 202 429 € **Montant du CA HT :** 4 112 937 €

Présentation : édition légale (retraitée). Reconstitué depuis la vue GASANA (postes tiers non soldés au 31/03/2026 : lettrage + date de lettrage). Retard = clôture − échéance. Montants TTC.



« 2VVR »
Société par actions simplifiée à actionnaire unique
au capital de 75 673 106 €
- : -
Siège social : SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT (Loire)
ZAC des Peyrardes 9 Allée La Forézienne
- : -
R.C.S. : SAINT ETIENNE 911 882 090
- : -

Tableau des filiales et participations
Exercice clos le 31 mars 2026

Sociétés	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
DF FINANCES	8 191 321	96	255 663 106		12 158 038		22 361	30 199 516	31 698 905

« 2VVR »
Société par actions simplifiée à actionnaire unique
au capital de 75 673 106 €
- : -
Siège social : SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT (Loire)
ZAC des Peyrardes 9 Allée La Forézienne
- : -
R.C.S. : SAINT ETIENNE 911 882 090
- : -

DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

DU 29 SEPTEMBRE 2026

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 MARS 2026

TROISIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2026, s'élevant à 23 051 905,50 €, comme suit :

- Au compte "REPORT A NOUVEAU" pour apurement total de ce compte soit la somme de.....	1 284 406,60 €
- 5 % au compte « Réserve Légale » soit la somme de.....	1 088 374,95 €
- Le solde au compte « Réserves Facultatives » soit la somme de.....	20 679 123,95 €
TOTAL EGAL A.....	23 051 905,50 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédant celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.

LE PRESIDENT,

CABINET ROYET
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

9 Place Jean Moulin
42000 SAINT-ETIENNE

Richard GIROUD ARGOUD
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

2 rue Edmond Charpentier
42000 SAINT-ETIENNE

GREFFE

2 V V R

Société par Actions Simplifiée
au capital de 75 673 106 €

Siège social : 9 Allée la Forézienne
ZAC des Peyrardes
42170 SAINT-JUST-SAINT RAMBERT

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

---

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Mars 2026

A l'Assemblée Générale de la société 2VVR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société 2VVR relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 3.1. « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes consolidés concernant :

- la première application du règlement ANC 2022-06 dans les comptes individuels des entités du périmètre consolidé
- et la première application du règlement ANC 2024-05 relatif aux écarts d'acquisition et à la méthode applicable aux regroupements entre entités sous contrôle commun dans les comptes consolidés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les écarts d'acquisition figurent au bilan au 31 mars 2026 pour un montant net de 245 189 968 € et représentent un des postes les plus importants du bilan. La note 3.6.1 « Ecart d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés précise l'approche retenue en matière de valeur d'inventaire des écarts d'acquisition non amortissables.
Nos diligences ont corroboré l'approche retenue par la Direction Générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

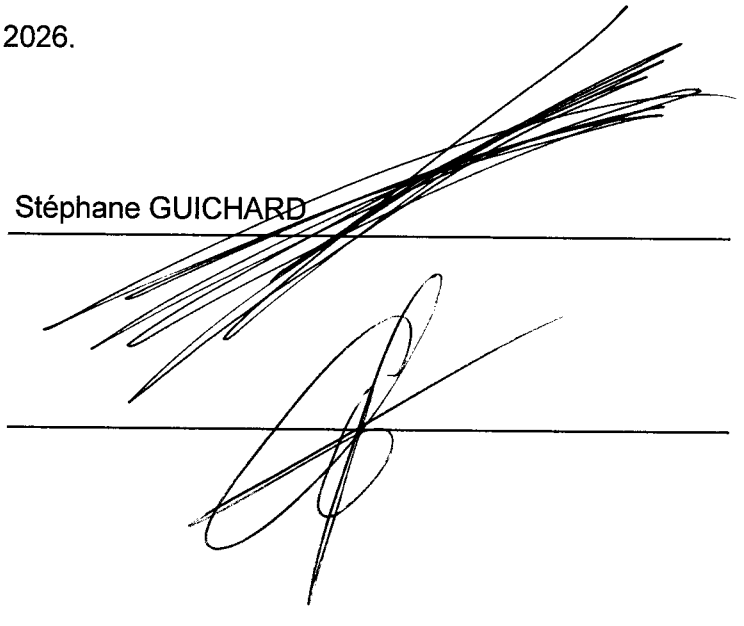
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Saint-Etienne, le 14 Septembre 2026.

Les commissaires aux comptes

CABINET ROYET

Stéphane GUICHARD



Richard GIROUD – ARGOUD

Périmètre : 2VVR

Bilan Consolidé (Brut - Dépréciation)

ACTIF - EUR **Période : 31/03/2026**

Rubriques	Montant Brut	Dépréciation	31/03/2026	31/03/2025
Capital souscrit non appelé				
TOTAL I	**0**	**0**	**0**	**0**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Ecarts d'acquisition	245 326 900	136 932	245 189 968	244 101 265
Frais d'établissement	1 750	1 750	0	0
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	1 028 400	976 293	52 106	60 874
Fonds commercial	8 086 789	584 966	7 501 823	6 414 339
Autres immobilisations incorporelles				
Avances,acomptes immob. incorpor.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	15 854	10 619	5 235	6 003
Constructions	49 485	32 097	17 388	29 463
Installations techniq., matériel, outillage	102 849 687	75 652 279	27 197 408	27 333 287
Autres immobilisations corporelles	68 017 726	35 351 916	32 665 810	30 737 089
Immobilisations en cours	2 023 201		2 023 201	1 240 263
Avances et acomptes	0		0	58 500
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations				
Actifs nets en cours de cession				
Participations par mise en équivalence	4 261 655		4 261 655	4 092 724
Créances rattachées à participations	35 430 784		35 430 784	23 808 175
Autres titres immobilisés	6 062		6 062	6 062
Prêts	142 954		142 954	122 029
Autres immobilisations financières	1 969 535		1 969 535	1 726 122
TOTAL II	**469 210 782**	**112 746 853**	**356 463 930**	**339 736 196**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnemts	22 106 284	4 133	22 102 151	17 351 628
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés/commandes	103 533		103 533	124 169
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	7 597 212	48 204	7 549 008	8 275 775
Autres créances *	37 764 822		37 764 822	35 093 943
Charges constatées d'avance	3 865 532		3 865 532	3 461 592
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	749 167	23 886	725 281	665 563
Actions propres				
Disponibilités	60 132 565		60 132 565	42 290 311
TOTAL III	**132 319 114**	**76 222**	**132 242 892**	**107 262 980**
Charges à répartir/plsrs exercices **IV**	2 001 031		2 001 031	2 384 605
Primes rembourst des obligations **V**				
Ecarts de conversion actif **VI**				
Ecarts arrondi actif **VII**				
TOTAL GENERAL (I à VII)	**603 530 928**	**112 823 075**	**490 707 853**	**449 383 782**

** dont impôts différés actif = 2 273 847 €*

Périmètre : 2VVR

Bilan Consolidé (Brut - Dépréciation)

PASSIF - EUR **Période : 31/03/2026**

Rubriques		31/03/2026	31/03/2025
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel		75 673 106	75 673 106
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Ecarts de réévaluation groupe			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Réserve du groupe		1 298 002	-3 197
Ecarts de conversion groupe			
Report à nouveau			
Acomptes sur dividendes		0	0
RESULTAT GROUPE		22 647 747	1 301 188
Subventions d'investissements		3 691	5 912
Amortissement dérogatoires			
Autres provisions réglementées			
Titres en autocontrôle			
	TOTAL I	**99 622 546**	**76 977 010**
INTERETS MINORITAIRES			
Intérêts hors groupe		354 523	1 547 425
Subventions d'investissements		151	243
Ecarts de conversion hors groupe			
Résultat hors groupe		1 284 502	108 192
	TOTAL II	**1 639 176**	**1 655 860**
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	TOTAL III	**0**	**0**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour titres mis en équivalence		130 554	26 251
Provisions pour risques		4 074 642	4 088 225
Provisions pour charges		172 434	334 611
	TOTAL IV	**4 377 630**	**4 449 087**
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		256 693 461	249 624 919
Concours bancaires courants		80 009	127 523
Emprunts en crédit bail			
Emprunts et dettes financières divers		4 131 395	4 020 835
Passif nets en cours de cession			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		65 006 845	60 685 845
Dettes fiscales et sociales		41 040 768	38 332 388
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		12 852 952	9 821 169
Autres dettes **		5 262 076	3 687 765
Produits constatés d'avance		995	1 383
	TOTAL V	**385 068 501**	**366 301 826**
Ecarts de conversion passif	**VI**		
Ecart arrondi passif	**VII**		
TOTAL GENERAL (I à VII)		**490 707 853**	**449 383 782**

*** dont impôts différés passif = 0 €*

Périmètre : 2VVR

Compte de résultat consolidé

EUR **Période : 31/03/2026**

Rubriques	31/03/2026	31/03/2025
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises France		
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France	637 640 558	50 059 378
Production vendue de biens Export	7 579 694	613 127
Production vendue de services France	8 465 541	592 639
Production vendue de services Export	9 653	5
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**653 695 446**	**51 265 149**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	38 507	2 149
Reprises sur amortissements et provisions	753 579	2 763 295
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 500 407	0
Autres produits	171 088	1 984
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**656 159 027**	**54 032 576**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres appro.	311 826 300	23 986 060
Variation de stock matières premières et appro.	-4 751 929	31 907
Autres achats et charges externes	158 445 578	14 694 144
Impôts, taxes et versements assimilés	6 835 764	544 530
Salaires et traitements	82 017 810	6 453 296
Charges sociales	31 435 038	2 656 777
Participation des salariés	4 146 956	423 067
Dotations aux amortissements immobilisations	12 904 937	1 020 348
Dotations aux provisions immobilisations	0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	11 449	484
Dotations aux amortissements s/charges à répartir	0	36 781
Dotations aux provisions pour risques et charges	508 233	110 614
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	1 467 798	0
Autres charges	1 547 284	108 060
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**606 395 218**	**50 066 068**
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT D.A.P. DES ECARTS D'ACQUISITION (I - II)	**49 763 809**	**3 966 508**
Dotations aux amortissements des écarts acquisitions	0	0
TOTAL III	**0**	**0**
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES D.A.P. DES ECARTS D'ACQUISITION (I - II - III)	**49 763 809**	**3 966 508**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		

Périmètre : 2VVR		
	Compte de résultat consolidé	
	EUR	**Période : 31/03/2026**

Rubriques	**31/03/2026**	**31/03/2025**
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	0	0
Produit des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	20 496	0
Autres intérêts et produits assimilés	298 759	144 733
Reprises sur dépréciations	21 829	24
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorer	78 722	2 657
Produits de cessions d'immobilisations financières	0	0
TOTAL IV	**419 806**	**147 414**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	407 460	1 819
Intérêts et charges assimilées	10 980 369	1 124 298
Différences négatives de change	0	0
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de placement	16 388	333
TOTAL V	**11 404 217**	**1 126 450**
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	**-10 984 412**	**-979 035**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**38 779 398**	**2 987 473**
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VI	**0**	**114 825**
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VII	**0**	**825 422**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	**0**	**-710 597**
Impôts dus sur les bénéfices	16 013 277	991 636
Impôts différés sur les bénéfices	384 142	-6 366
TOTAL VIII	**16 397 419**	**985 270**
TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VI)	**656 578 833**	**54 294 816**
TOTAL DES CHARGES (II + III + V + VII + VIII)	**634 196 854**	**53 003 211**
Résultat des sociétés intégrées	22 381 979	1 291 605
Résultat des sociétés mises en équivalence	1 550 271	117 775
Résultat d'ensemble consolidé	**23 932 249**	**1 409 380**
Résultat groupe	**22 647 747**	**1 301 188**
Résultat hors groupe	**1 284 502**	**108 192**
Résultat par action	0,29928	0,01719
Résultat dilué par action	0,29928	0,01719

ANNEXE

1. Périmètre et méthodes de consolidation

Sociétés - N° SIREN	31/03/2026			31/03/2025		
	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
2VVR 9 Allée la Forézienne 42170 ST-JUST-ST-RAMBERT SIREN : 911 882 090	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
D.F FINANCES 9 Allée la Forézienne 42170 ST-JUST-ST-RAMBERT SIREN : 390 136 695	IG	96,06%	96,06%	IG	96,06%	96,06%
ATELIER FOREZIEN DU FRAIS 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 316 535 046	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
SOLYCAP 9 Allée la Forézienne 42170 ST-JUST-ST-RAMBERT SIREN : 825 095 664	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
E-METIX 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 838 465 631	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
VIVERIO 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 400 210 183	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
G.D.V. 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 414 992 545	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
G.F. D.D.V 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 499 921 195	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
L.D.G.F. 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 523 308 971	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
B.G.F. 19 rue des Ardennes 6780 MESSANCY (Wolkrange) SIREN : 0501 827 322 Belgique	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
CLUBGF 1 rue Daniel Grün L-5315 CONTERN SIREN : B234631 Luxembourg	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
MLUB 1 rue Daniel Grün L-5315 CONTERN SIREN : B245991 Luxembourg	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%

Sociétés - N° SIREN	31/03/2026			31/03/2025		
	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
WILUB 1 rue Daniel Grün L-5315 CONTERN SIREN : B251520 Luxembourg	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
DL TRADE 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 804 439 107	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
P.M.D 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 499 921 732	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
B.I.F. 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 417 733 789	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
CADESP 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 794 533 844	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
BOUCHERIES J'M. 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 382 177 335	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
D.S.E. 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 400 634 788	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
STEPHANOISE D'ABATTAGE 257 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 342 862 059	MEE	40,00%	38,42%	MEE	40,00%	38,42%
GRAND FRAIS GESTION 5 Rue de la Galmy 77700 CHESSY SIREN : 387 806 722	MEE	25,00%	24,01%	MEE	25,00%	24,01%
DDBT 5 Rue de la GALMY 77700 CHESSY SIREN : 828 726 521	MEE	25,00%	24,01%	MEE	25,00%	24,01%
BCT DE COLMAR 12 Rue Emile Schwoerer 68000 COLMAR SIREN : 449 595 529	MEE	48,98%	47,05%	MEE	48,98%	47,05%
LOGIQ'OR 45 60 Rue de St-Barthélémy 45110 CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE SIREN : 895 253 896	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%

Sociétés - N° SIREN	31/03/2026			31/03/2025		
	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
CENTRALE VVR 30 Allée du Moulin Brûlé 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 897 715 041	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
NGDFR 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 902 067 669	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
FVMG 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 911 878 395	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
TALOGIC 301 Rue René Cassin 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 922 478 375	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
MGF5 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 979 461 514	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
DISTRIMF 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 980 733 224	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
DIRCOM MF 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 987 836 970	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
MAG AUV 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 980 955 652	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
BOUCHERIE DURAND 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 331 065 672	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
DOMES VIANDES 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 326 616 273	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
GPS BEEF 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 530 326 842	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
GPS MEAT 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 528 542 558	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%

Sociétés - N° SIREN	31/03/2026			31/03/2025		
	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
TINEL DISTRIBUTION Avenue d'Auvergne 43100 BRIOUDE SIREN : 982 132 268	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
TINEL AUVERGNE Rue Nelson Mandela 63500 ISSOIRE SIREN : 429 836 935	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
TINEL CANTAL ZAC Montplain Allauzier 15100 ROFFIAC SIREN : 844 406 678	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
TINEL Chemin de Chomaget 43100 BRIOUDE SIREN : 389 483 405	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
TINEL VELAY 16 Avenue Charles Massot 43750 VALS PRES LE PUY SIREN : 419 449 335	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
TINEL YSSINGEAUX Route de Retournac 43200 YSSINGEAUX SIREN : 817 419 492	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
3CVMF 3 Allée Michael Faraday 42400 ST-CHAMOND SIREN : 931 474 522	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
6VGF 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 934 661 141	IG	100,00%	96,06%	IG	100,00%	96,06%
4CVMF 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 102 592 573	IG	100,00%	96,06%			
7VGF 55 Allée de la Halle 42350 LA TALAUDIERE SIREN : 102 603 974	IG	100,00%	96,06%			
MBB ANNEMASSE 36 Rue de Montreal 74100 VILLE LA GRAND SIREN : 922 561 634	MEE	25,00%	24,01%			

2. Faits caractéristiques de l'exercice

2.1. Groupe

L'exercice clos au 31 Mars 2026 est marqué par les faits significatifs suivants :

1/ Créations de points de vente :

- 13 points de vente boucherie dans des magasins à l'enseigne Grand Frais
- 5 points de vente boucherie chez Mangeons Frais

2/ Fermetures de magasins :

- néant

2.2. Activité des filiales

- Société holding : 2VVR – D.F. FINANCES – MAG AUV – TINEL DISTRIBUTION
- Abattoir : SOCIETE STEPHANOISE D'ABATTAGE
- Découpe industrielle des viandes : ATELIER FOREZIEN DU FRAIS
- Plateforme logistique : LOGIQ'OR 45 - TALOGIC
- Gestion d'espaces commerciaux : GRAND FRAIS GESTION – DDBT
- Commerce de détail des viandes :
  - G.F. D.D.V.
  - P.M.D.
  - BOUCHERIES J'M.
  - D.S.E.
  - B.I.F.
  - G.D.V. GESTION DES VIANDES
  - BCT DE COLMAR
  - L.D.G.F.
  - B.G.F.
  - CLUBGF

- MLUB
- WILUB
- CADESP
- NGDFR
- FVMG
- MGF5
- DISTRIMF
- MAG AUV
- BOUCHERIE DURAND
- DOMES VIANDES
- GPS BEEF
- GPS MEAT
- TINEL AUVERGNE
- TINEL CANTAL
- TINEL
- TINEL VELAY
- TINEL YSSINGEAUX
- 3CVMF
- 6VGF
- 4CVMF
- 7VGF

- Prestataire de services :
  - DL TRADE
  - VIVERIO
  - SOLYCAP
  - e-METIX
  - DIRCOM MF

- Centrale d'achat : CENTRALE VVR

- Location immobilière : MBB ANNEMASSE

3. Principes et règles d'établissement

Les comptes du Groupe sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

Les états financiers individuels des sociétés du groupe, arrêtés au 31 Mars 2026, sont établis selon les principes comptables en vigueur et sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Ces principes sont conformes à la réglementation française sur les comptes consolidés.

3.1. Changement de réglementation comptable

Première application du règlement ANC 2022-06

En application du règlement ANC 2022-06, les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- suppression de la technique des transferts de charges
- modernisation du plan de comptes et des états financiers
- nouvelle présentation de l'annexe

Modalités d'application :
Conformément aux dispositions des règlements précités :

- les nouvelles règles ont été appliquées prospectivement à compter de l'exercice ouvert au 01/04/2025 ;
- les comptes comparatifs de l'exercice précédent (N-1) n'ont pas été retraités au regard des nouvelles règles de reconnaissance et de classement, notamment en ce qui concerne la définition du résultat exceptionnel ;
- seuls des reclassements de présentation ont été effectués, lorsque nécessaire, afin d'assurer la comparabilité des états financiers entre les deux exercices au regard des nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

L'application de ces règlements n'a pas entraîné d'impact significatif sur le résultat net ou les capitaux propres, en dehors des reclassements de présentation mentionnés ci-dessus.

Ce changement est présenté conformément aux exigences de divulgation du PCG relatives à un changement de réglementation appliqué de manière prospective et aux autres informations significatives requises dans l'annexe.

Première application du règlement ANC 2024-05

Le règlement ANC 2024-05 relatif aux écarts d'acquisition et à la méthode applicable aux regroupements entre entités sous contrôle commun modifie le règlement ANC 2020-01 applicable aux comptes consolidés. Ce règlement est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Cette première application constitue un changement de réglementation comptable au niveau des comptes consolidés.

La méthode alternative applicable aux regroupements entre entités sous contrôle commun s'applique de manière prospective aux opérations réalisées à compter du 1er janvier 2025.
La première application des dispositions du règlement ANC 2024-05 relatives aux écarts d'acquisition s'applique de manière prospective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 et n'emporte aucune conséquence sur les comptes des exercices précédents.

3.2. Date d'arrêté d'exercice

Les sociétés membres du périmètre de consolidation ont arrêté leurs comptes au 31 Mars 2026 à l'exception des cas visés ci-après :

a) La Société Stéphanoise d'Abattage :

La date de clôture de la société Stéphanoise d'abattage est fixée au 31 Décembre 2025 ;
La mise en équivalence de cette participation est adossée sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2025 après vérification qu'aucun événement postérieur significatif ne remette en cause les chiffres de la clôture effective.

b) BCT Colmar :

Clôture au 31 octobre de chaque année. La consolidation de cette entité est adossée à une situation arrêtée au 31 mars 2026 par l'expert-comptable en charge du dossier.

c) MBB Annemasse :

La date de clôture de la société MBB Annemasse est fixée au 31 Décembre 2025 ;
La mise en équivalence de cette participation est adossée sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2025 après vérification qu'aucun événement postérieur significatif ne remette en cause les chiffres de la clôture effective.

3.3. Constitution du Groupe 2VVR et périmètre de consolidation

2VVR

La société 2VVR a été créée le 28 mars 2022 afin de gérer de futures participations.
Suite aux opérations d'apport et d'achat de titres DF FINANCES finalisées le 25.02.2025 auprès de la société VVR HOLDING, la société 2VVR détient désormais 96.06% des titres de DF FINANCES.

Constitution du groupe 2VVR au titre de l'exercice clos au 31 Mars 2025 :

La société 2VVR a procédé à l'acquisition des titres DF FINANCES auprès de la société VVR HOLDING suivant deux étapes successives :

- par apport de 242 534 titres DF FINANCES en date du 24/02/2025 pour une valeur globale de 75 663 106 €
- par achat de 96 164 titres DF FINANCES en date du 25/02/2025 pour une valeur globale de 180 000 000 €

Au terme de ces opérations, soit au 25/02/2025, la société 2VVR détient 96.06% du capital de la société DF FINANCES.

D.F. FINANCES

Le sous-groupe D.F. FINANCES a été constitué le 1er janvier 1993 par apport des titres des sociétés D.V., D.D.V. et BOUCHERIES J'M.

Par la suite, la société D.F. FINANCES a créé ex-nihilo les sociétés D.S.E., VIVERIO, B.I.F, B.N.F, L.D.G.F., CADESP, B.G.F., CLUBGF, MLUB, WILUB, LOGIQ'OR 45 (EX-DESPECHE), CENTRALE VVR, NGDFR, FVMG, TALOGIC, MGF5, DISTRIMF, DIRCOM MF, MAG AUV, TINEL DISTRIBUTION, 3CVMF et 6VGF dans le cadre de son développement et a procédé à différentes acquisitions.

STEPHANOISE D'ABATTAGE

Préalablement à la restructuration du capital, la société D.F. Finances a fait l'acquisition de 916 actions auprès de personnes physiques.
Suivant décision de l'AGE du 30 juillet 2009, les actionnaires ont décidé une augmentation de capital de 6.043.050 € par émission de 402 870 actions en numéraire de 15 € à libérer du 1/3 à la souscription.
Le conseil d'administration du 21 septembre 2009 a pris acte de la décision de la société D.F. Finances de souscrire à titre irréductible 160 078 actions nouvelles.
Au terme de l'augmentation de capital, la société D.F. Finances détient 163 627 actions sur un total de 409 068 actions soit 40 % du capital.
La méthode de Mise en Equivalence est retenue au motif que la Société Stéphanoise d'Abattage est détenue à hauteur de 40 % et que cette unité représente un outil collectif à disposition de l'ensemble des professionnels de la viande.

GIE GRAND FRAIS

Les participations dans les GIE gérant les sites de distribution de type « Grand Frais » ne sont pas retenues dans le périmètre au motif que :

- le prix de revient des titres et l'actif net de chaque GIE sont nuls avec un résultat toujours arrêté à zéro
- le chiffre d'affaires de chacun est non significatif compte tenu de l'activité exclusive des prestataires de services, le chiffre d'affaires opérationnel étant assuré par les sociétés G.F.D.D.V., G.D.V., L.D.G.F., N.G.D.F.R., MGF5, 6VGF, 7VGF, MAG AUV, BOUCHERIE DURAND, DOMES VIANDES, GPS BEEF, GPS MEAT, B.G.F., CLUBGF, MLUB et WILUB.

G.D.V. GESTION DES VIANDES

Acquisition le 14 décembre 2006 du sous-groupe G.D.V. GESTION DES VIANDES qui a fait l'objet d'une fusion de l'ensemble de ses sociétés avec effet au 01/04/2007.

G.F.D.D.V et P.M.D.

Scission de la société D.D.V. suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/12/2007 avec effet rétroactif au 30/09/2007 en deux entités :

- G.F. D.D.V. : en charge de l'exploitation des magasins à l'enseigne Grand Frais
- P.M.D. : en charge de l'exploitation des magasins de quartier.

L.D.G.F.

LDGF a été créée le 14 juin 2010 afin de poursuivre les ouvertures de points de vente à l'enseigne Grand Frais, son capital est intégralement détenu par la société D.F.F.

B.G.F.

La société BGF a été créée le 28/11/2012 ; Elle est domiciliée en Belgique et destinée aux ouvertures de points de vente sur le territoire belge. Cette entité est consolidée au 31/03/2014 suite à l'ouverture de son premier point de vente à Messancy.

CLUBGF

La société CLUBGF a été créée le 10/05/2019 ; Elle est domiciliée au Luxembourg et destinée aux ouvertures de points de vente sur le territoire luxembourgeois. Cette entité est consolidée au 31/03/2020 suite à l'ouverture de son premier point de vente à Contern le 18/03/2020.

MLUB

La société MLUB a été créée le 27/07/2020 et est domiciliée au Luxembourg. Cette entité est consolidée au 31/03/2021, et un point de vente a ouvert à Mersch sur l'exercice 2022/2023.

WILUB

La société WILUB a été créée le 16/02/2021 et est domiciliée au Luxembourg. Cette entité est consolidée au 31/03/2021, et un point de vente a ouvert à Wickrange sur l'exercice 2022/2023.

CADESP

La société CADESP a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2014 afin de gérer des points de vente à l'intérieur des magasins CASINO.

DL TRADE (EX-T.D. 63)
TD63 a été créée le 01/09/2014 afin de gérer les prestations de services complémentaires à l'activité Traiteur du groupe, dans le Puy-de-Dôme (63). Cette activité a cessé au 31/12/2018 et la société se tourne désormais vers la prise de commande traiteur par téléphone et Internet.
Depuis le 01/10/2020, la société travaillait en partenariat avec l'enseigne TOUPARGEL ; cette collaboration a cessé le 13/01/2023 suite au placement en liquidation judiciaire de la société PLACE DU MARCHE (exploitante de l'enseigne TOUPARGEL).

Au 31/10/2024, l'activité de gestion des commandes lunchs par internet ''Buffet Traiteur'' s'est arrêtée, contrairement à l'activité minoritaire ''Despi Clic''.

LOGIQ'OR 45 (EX-DESPECHE)
La société LOGIQ'OR 45 a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2021 afin de gérer initialement le rayon poissonnerie/produits de la mer à l'intérieur des certains magasins GRAND FRAIS. Cette société sera finalement utilisée pour l'exploitation d'une plateforme logistique qui a vu le jour dans la région d'Orléans au cours de l'exercice 2022/2023.

CENTRALE VVR
La société CENTRALE VVR a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2021 afin de gérer l'activité d'achat/revente du réseau Distribution du groupe.

NGDFR
La société NGDFR a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2022 afin de gérer l'activité de points de vente à l'enseigne Grand Frais.

FVMG
La société FVMG a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2022 afin de gérer l'activité des rayons boucherie et fromagerie au sein de points de vente à l'enseigne Mangeons Frais, courant de l'exercice 2022/2023.

TALOGIC
La société TALOGIC a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2023 afin d'exploiter à compter du 1er avril 2023 l'activité logistique de la société ATELIER FOREZIEN DU FRAIS sur le site de La Talaudière.

VIVERIO (EX-DESPIPREMIUM)
Cette société, créée ex-nihilo, est destinée à gérer l'ensemble des encadrants des réseaux de distribution non affectés à un point de vente.

SOLYCAP (EX- VMAG)
Depuis le 01/04/2019, cette société est spécialisée dans la gestion administrative de sociétés.

E-METIX (EX- LONGO MAI LD)
La société a été initialement créée sur l'exercice clos au 31 mars 2018 afin de gérer des halles regroupant plusieurs commerces ; suite à l'abandon de ce projet, et à compter du 31 décembre 2018, cette société a dorénavant pour principale activité la prestation de services informatiques.

MGF5
La société MGF5 a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2024 afin de gérer l'activité de points de vente à l'enseigne Grand Frais.

DISTRIMF
La société DISTRIMF a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2024 afin de gérer l'activité des rayons boucherie et fromagerie au sein de points de vente à l'enseigne Mangeons Frais.

DIRCOM MF
La société DIRCOM MF a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2024 afin de gérer l'ensemble des encadrants du réseau de distribution de points de vente à l'enseigne Mangeons Frais, à compter de l'exercice 2024/2025.

MAG AUV
La société MAG AUV a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2024 afin de gérer l'activité du rayon boucherie du point de vente à l'enseigne Grand Frais, situé à Brives-Charensac (43), et ce à compter du 3 janvier 2024, date à laquelle la société a acquis le fonds de commerce auprès de la société TINEL VELAY. La société MAG AUV détient également les sociétés BOUCHERIE DURAND, DOMES VIANDES, GPS BEEF et GPS MEAT.

BOUCHERIE DURAND
La société BOUCHERIE DURAND a été acquise le 6 novembre 2023 par la société MAG AUV, avec effet rétroactif au 1er novembre 2023, afin de gérer l'activité du rayon boucherie d'un point de vente à l'enseigne Grand Frais, situé à Clermont-Ferrand (63).

DOMES VIANDES
La société DOMES VIANDES a été acquise le 6 novembre 2023 par la société MAG AUV, avec effet rétroactif au 1er novembre 2023, afin de gérer l'activité du rayon boucherie d'un point de vente à l'enseigne Grand Frais, situé à Malauzat (63).

GPS BEEF
La société GPS BEEF a été acquise le 6 novembre 2023 par la société MAG AUV, avec effet rétroactif au 1er novembre 2023, afin de gérer l'activité du rayon boucherie d'un point de vente à l'enseigne Grand Frais, situé à Lempdes (63).

GPS MEAT
La société GPS MEAT a été acquise le 6 novembre 2023 par la société MAG AUV, avec effet rétroactif au 1er novembre 2023, afin de gérer l'activité du rayon boucherie d'un point de vente à l'enseigne Grand Frais, situé à Clermont-Ferrand (63).

TINEL DISTRIBUTION
La société TINEL DISTRIBUTION a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2024 afin de gérer l'activité de holding pour les sociétés du réseau Tinel.

TINEL AUVERGNE
La société TINEL AUVERGNE a été acquise le 4 janvier 2024 par la société TINEL DISTRIBUTION, avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, afin de gérer diverses activités (boucherie, crèmerie, fruits et légumes, épicerie) de 3 points de vente à l'enseigne Tinel, situés à Issoire (63) et Ambert (63).

TINEL CANTAL
La société TINEL CANTAL a été acquise le 4 janvier 2024 par la société TINEL DISTRIBUTION, avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, afin de gérer diverses activités (boucherie, crèmerie, épicerie) d'un point de vente à l'enseigne Tinel, situé à Roffiac (15).

TINEL
La société TINEL a été acquise le 4 janvier 2024 par la société TINEL DISTRIBUTION, avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, afin de gérer diverses activités (boucherie, crèmerie, épicerie) d'un point de vente à l'enseigne Tinel, situé à Brioude (43).

TINEL VELAY
La société TINEL VELAY a été acquise le 4 janvier 2024 par la société TINEL DISTRIBUTION, avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, afin de gérer diverses activités (boucherie, crèmerie, fruits et légumes, épicerie) de 2 points de vente à l'enseigne Tinel, situés à Vals-près-le-Puy (43) et Langeac (43).

TINEL YSSINGEAUX
La société TINEL YSSINGEAUX a été acquise le 4 janvier 2024 par la société TINEL DISTRIBUTION, avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, afin de gérer diverses activités (boucherie, crèmerie, fruits et légumes, épicerie) de 2 points de vente à l'enseigne Tinel, situés à Monistrol-sur-Loire (43) et Yssingeaux (43).

6VGF
La société 6VGF a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2025 afin de gérer l'activité de points de vente à l'enseigne Grand Frais.

3CVMF
La société 3CVMF a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2025 afin de gérer l'activité des rayons boucherie et fromagerie au sein de points de vente à l'enseigne Mangeons Frais.

7VGF
La société 7VGF a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2026 afin de gérer l'activité de points de vente à l'enseigne Grand Frais.

4CVMF
La société 4CVMF a été créée sur l'exercice clos au 31 mars 2026 afin de gérer l'activité des rayons boucherie et fromagerie au sein de points de vente à l'enseigne Mangeons Frais.

MBB ANNEMASSE
La société MBB ANNEMASSE a été acquise le 23 juillet 2025 à hauteur de 25% par la société DF FINANCES, afin de gérer une activité de location immobilière dans le secteur Grand Frais ; la méthode de mise en équivalence a été retenue pour la consolidation de cette société.

3.4. Entrée d'une société dans le périmètre : la juste valeur

3.4.1. Les principes

- L'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise résulte de sa prise de contrôle par l'entreprise consolidante, quelles que soient les modalités juridiques de l'opération :

    - achat de titres
    - fusion
    - échange
    - apport partiel

- La juste valeur du coût d'acquisition des titres prend en considération :

  - prix d'achat des titres
  - coûts directement imputables à l'acquisition

    ⇒ droits d'enregistrement
    ⇒ frais d'émission des titres
    ⇒ honoraires versés aux consultants
    } net d'effet impôt

  Ces coûts directs sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur dans l'hypothèse où ces derniers sont significatifs à l'échelle du prix d'achat des titres et des comptes consolidés du groupe.

- La juste valeur des actifs et passifs de l'entreprise acquise :

  - l'évaluation des actifs et des passifs identifiables est réalisée en fonction de la situation existant à la date d'entrée de l'entreprise dans le périmètre. L'entreprise dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition pour réaliser les évaluations.

  - les éléments d'actifs et de passifs sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition de la filiale.

  - l'évaluation des valeurs estimées se fait chaque année conformément aux règles comptables suivies dans le groupe.

- La valeur d'utilité :

  - l'objectif étant de déterminer, élément par élément, une valeur d'utilité à la date d'acquisition, les méthodes appliquées peuvent être différentes des méthodes d'évaluation habituellement utilisées par l'entreprise consolidante pour le bilan consolidé.

  - Le principe de la valeur d'utilité n'interdit pas que les valeurs comptables puissent être représentatives de celle-ci.

3.4.2. Ecart d'acquisition/Ecart d'évaluation lié aux achats de titres DBL antérieurs au 31 mars 2005

Lors de l'achat de la société DBL par la société GFDDV, un écart d'acquisition pour un montant de 297 876 € a été initié et affecté en fonds de commerce dédié au concept Grand Frais.

En application du règlement ANC N°2015-07 du 23 novembre 2015, la part de marché de 297 876 € a été reclassée en écart d'acquisition non amortissable affecté à l'UGT Grand Frais et soumis à des tests de dépréciation.

3.4.3. Ecart d'acquisition/Ecart d'évaluation lié aux achats de titres GDV

Au 14 décembre 2006, la société D.F. Finances a acquis 100 % des titres G.D.V. pour un coût d'acquisition net de fiscalité différée de 3.037.388 €. Une juste valeur a été constatée lors de l'entrée dans le périmètre du sous groupe G.D.V., et a été affectée en parts de marché pour 5.490 000 €, l'écart d'acquisition résiduel s'établit à 470 115 €.

Suivant acte du 1er octobre 2007, la société G.D.V. a procédé à l'acquisition des 70 % du capital restant des entités Nimviande et Valviande. Ces deux acquisitions s'inscrivent dans le processus d'acquisition du groupe G.D.V. initié le 14 décembre 2006.

Dans ce contexte, la juste valeur a été appréciée globalement pour l'ensemble des sociétés.
Au terme de cette approche, les justes valeurs ont été affectées de la manière suivante :

- parts de marché : 7 234 486 €
- écart d'acquisition : 45 700 €

En application du règlement ANC N°2015-07 du 23 novembre 2015, la part de marché de 7 234 486 € a été reclassée en écart d'acquisition non amortissable affecté à l'UGT Grand Frais et soumis à des tests de dépréciation.

3.4.4. Ecart d'acquisition/Ecart d'évaluation lié aux achats de titres AOCF

Au 02 Janvier 2008, la société D.F. Finances a acquis 100 % des titres A.O.C.F. pour un coût d'acquisition net de fiscalité différée de 4 521 567 €. Une juste valeur a été constatée lors de l'entrée dans le périmètre du sous groupe A.O.C.F., et a été affectée en parts de marché pour 2 261 669 €, l'écart d'acquisition résiduel s'établit à 55 912 €.

La part de marché de 2 261 669 € avait fait l'objet de dépréciations successives pour atteindre 100% de ce montant.

En application du règlement ANC N° 2015-07 du 23 novembre 2015, la part de marché d'une valeur nette comptable de 0 € a été reclassée en écart d'acquisition non amortissable.

Suite à l'absorption de la société AOCF par la société D.S.E. au cours de l'exercice clos au 31 mars 2024, via une transmission universelle de patrimoine, cet écart d'acquisition a été transféré à la société D.S.E.

3.4.5. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres BCT Colmar

L'acquisition des titres de la société BCT Colmar a généré un écart d'acquisition de 35.320 € amortissable sur 10 ans.

3.4.6. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres Boucherie Durand par Mag Auv

Au 6 novembre 2023, l'acquisition de 100 % des titres Boucherie Durand par Mag Auv a généré un écart d'acquisition pour un montant total de 1 604 934 €. Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.4.7. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres Dômes Viandes par Mag Auv

Au 6 novembre 2023, l'acquisition de 99.50 % des titres Dômes Viandes par Mag Auv a généré un écart d'acquisition pour un montant total de 1 257 136 €. Suite au rachat des 0,50 % restants le 18 décembre 2024, un complément d'écart d'acquisition d'un montant de 38 € a été rajouté sur l'exercice clos au 31.03.2025 ; soit un écart d'acquisition total de 1 257 174 €.
Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.4.8. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres GPS Beef par Mag Auv

Au 6 novembre 2023, l'acquisition de 100 % des titres GPS Beef par Mag Auv a généré un écart d'acquisition pour un montant total de 1 617 797 €. Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.4.9. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres GPS Meat par Mag Auv

Au 6 novembre 2023, l'acquisition de 100 % des titres GPS Meat par Mag Auv a généré un écart d'acquisition pour un montant total de 1 049 562 €. Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.4.10. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres Tinel Auvergne par Tinel Distribution

Au 4 janvier 2024, l'acquisition de 100 % des titres Tinel Auvergne par Tinel Distribution a généré un écart d'acquisition initial pour un montant de 7 504 671 €, auquel s'est rajouté un complément d'écart d'acquisition sur l'exercice clos au 31.03.2025 pour 68 110 € ; soit un écart d'acquisition total de 7 572 781 €. Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.4.11. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres Tinel Cantal par Tinel Distribution

Au 4 janvier 2024, l'acquisition de 100 % des titres Tinel Cantal par Tinel Distribution a généré un écart d'acquisition initial pour un montant total de 924 540 €, auquel s'est rajouté un complément d'écart d'acquisition sur l'exercice clos au 31.03.2025 pour 6 413 € ; soit un écart d'acquisition total de 630 953 €. Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.4.12. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres Tinel SAS par Tinel Distribution

Au 4 janvier 2024, l'acquisition de 100 % des titres Tinel SAS par Tinel Distribution a généré un écart d'acquisition initial pour un montant total de 1 248 505 €, auquel s'est rajouté un complément d'écart d'acquisition sur l'exercice clos au 31.03.2025 pour 9 429 € ; soit un écart d'acquisition total de 1 257 934 €. Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.4.13. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres Tinel Velay par Tinel Distribution

Au 4 janvier 2024, l'acquisition de 100 % des titres Tinel Velay par Tinel Distribution a généré un écart d'acquisition initial pour un montant total de 1 413 604 €, auquel s'est rajouté un complément d'écart d'acquisition sur l'exercice clos au 31.03.2025 pour 8 399 € ; soit un écart d'acquisition total de 1 422 003 €. Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.4.14. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres Tinel Yssingeaux par Tinel Distribution

Au 4 janvier 2024, l'acquisition de 100 % des titres Tinel Yssingeaux par Tinel Distribution a généré un écart d'acquisition initial pour un montant total de 904 120 €, auquel s'est rajouté un complément d'écart d'acquisition sur l'exercice clos au 31.03.2025 pour 4 413 € ; soit un écart d'acquisition total de 908 533 €. Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.4.15. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres DF Finances par 2VVR

Au 25 février 2025, l'acquisition de 100 % des titres DF Finances par 2VVR a généré un écart d'acquisition affecté à l'UGT Grand Frais pour un montant total de 218 947 233 €. Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.4.16. Ecart d'acquisition lié aux achats de titres MBB Annemasse par D.F. Finances

Au 23 juillet 2025, l'acquisition de 25 % des titres MBB Annemasse par D.F.Finances a généré un écart d'acquisition pour un montant total de 1 088 703 €. Compte tenu d'une durée d'utilisation illimitée, ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement. L'écart d'acquisition non amortissable est soumis à des tests de dépréciation.

3.5. Conversion des comptes des sociétés étrangères

Le groupe détient quatre filiales à l'étranger en devise Européenne.

3.6. Immobilisations incorporelles

3.6.1 Ecart d'acquisition

3.6.1.1 Ecarts d'acquisition amortissables

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée de 10 ans.

Société	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
GDV	45 700	45 700	-
DSE (ex-AOCF)	55 912	55 912	-
BCT COLMAR	35 320	35 320	
	136 932	**136 932**	**0**

3.6.1.2 Ecarts d'acquisition non amortissables

Société	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	UGT
DF FINANCES	218 947 233		218 947 233	Grand Frais
GFDDV	297 876		297 876	Grand Frais
GDV	7 234 486		7 234 486	Grand Frais
MBB ANNEMASSE	1 088 703		1 088 703	Grand Frais
BOUCHERIE DURAND	1 604 934		1 604 934	Grand Frais
DOMES VIANDES	1 257 174		1 257 174	Grand Frais
GPS BEEF	1 617 797		1 617 797	Grand Frais
GPS MEAT	1 049 562		1 049 562	Grand Frais
TINEL AUVERGNE	7 572 781		7 572 781	Tinel
TINEL CANTAL	930 953		930 953	Tinel
TINEL SAS	1 257 934		1 257 934	Tinel
TINEL VELAY	1 422 003		1 422 003	Tinel
TINEL YSSINGEAUX	908 533		908 533	Tinel
	245 189 968	**0**	**245 189 968**	

Les écarts d'acquisition non amortissables ont fait l'objet de tests de dépréciation

3.6.2. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis sur une durée de 4 ans

3.6.3. Concessions, brevets et marques

Ce poste est composé :

- De logiciels pour un montant brut de 991 487 € amortis sur une durée comprise entre 12 et 36 mois ;
- De marques pour un montant brut de 36 913 € non amortissables et provisionnées, le cas échéant en fonction de leur utilisation commerciale.

	LOGICIELS	MARQUES
A nouveau	996 161	16 213
Variations de périmètre	0	0
Augmentations	13 425	20 700
Diminutions	-18 099	0
	991 487	**36 913**

3.6.4. Fonds commercial

	Brut	Amortissements et Provisions
Droit au bail magasins "Provenc'Halles"	196 949	
Droit au bail magasins "Tinel"	46 464	
Droit au bail magasins "Grand Frais"	16 358	
Fonds de commerce à l'enseigne "Grand Frais"	7 003 020	584 966
Fonds de commerce à l'enseigne "Provenc'Halles"	230 000	
Fonds de commerce à l'enseigne "Tinel"	593 995	
	8 086 789	**584 966**

Conformément à l'article 214-19 du PCG applicable à compter des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, les dépréciations d'un fonds commercial antérieurement constatées ne sont pas reprises, même si les raisons les ayant motivées cessent d'exister.

3.7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements ont été calculés selon la durée d'utilisation prévisible des immobilisations.
En application du principe de prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique et conformément aux principes de consolidation (décret du 13 Février 1986, art. 248-8-e), les contrats de crédit-bail, dont la valeur du bien faisant l'objet du contrat excède 50 k€, sont retraités, ce qui conduit à une comptabilisation comme si le bien en cause avait été acquis à crédit.

Dans le compte de résultat, la dotation théorique aux amortissements (celle qui aurait été constatée si le bien avait été acquis en pleine propriété), ainsi que les charges financières (liées au financement à crédit), sont substituées aux loyers enregistrés.

Au titre de l'exercice, aucun contrat significatif n'est à recenser.

3.8. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des participations et des autres titres immobilisés non consolidés est estimée en fonction de la quote-part des capitaux propres sociaux des sociétés en cause.

Lorsque le montant de l'acquisition est supérieur à la quote-part des capitaux propres de la filiale, et pour autant que la société soit en situation déficitaire, le coût d'acquisition est déprécié en tenant compte de la valeur d'utilité et des perspectives de rentabilité.

La rubrique "Titres mis en équivalence" au 31 Mars 2026 intègre :

	Brut	Provisions
Société Stéphanoise d'Abattage	2 698 295	
Grand Frais Gestion	1 415 093	
BCT de Colmar	148 267	
	4 261 655	

La rubrique "Créances rattachées à des participations" au 31 Mars 2026 intègre :

	Brut	Provisions
Comptes courants GIE "Grand Frais"	36 430 784	
	36 430 784	

La rubrique "Autres titres immobilisés" au 31 Mars 2026 intègre :

	Brut	Provisions
Titres Marché aux Cuirs	76	
Titres Marché au Cadran	200	
Messancy Gestion	5 208	
Parts Caisse d'Epargne	200	
Parts CALHL	208	
Parts BP AURA	170	
	6 062	

La rubrique "Prêts" au 31 Mars 2026 intègre :

	Brut	Provisions
Prêt aux salariés	142 954	
	142 954	

La rubrique "Autres immobilisations financières" au 31 Mars 2026 intègre :

	Brut	Provisions
Dépôts et cautionnements	1 969 535	
	1 969 535	

3.9. Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat connu après retraitement de la marge sur stocks pour les transferts intra-groupe. Aucun principe de provisionnement n'est arrêté compte tenu de la nature du stock qui rend l'éventualité d'une provision pour dépréciation pratiquement nulle.
Sur le plan de présentation, le poste « Matières premières » regroupe l'ensemble des approvisionnements en viandes ainsi que les petites fournitures destinées à être revendues en l'état.

3.10. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances font l'objet d'une provision déterminée au cas par cas et tenant compte des difficultés probables de recouvrement d'après les informations connues à la date de l'arrêté des comptes.

3.11. Valeurs mobilières de placements et divers

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au prix d'achat.

3.12. Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et passifs figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des actifs ou passifs en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écarts de conversion" actifs ou passifs.

Les pertes latentes sont par ailleurs constatées par le biais d'une provision pour risques.

3.13. Charges à répartir

La société 2VVR a contracté 2 emprunts afin de financer son opération d'achat de 96 164 titres de DF FINANCES :

- 1 emprunt classique :
  - Montant emprunt = 90 000 000 €
  - Date de fin = 31/12/2030
- 1 emprunt in fine :
  - Montant emprunt = 90 000 000 €
  - Date de fin = 31/12/2031

Les primes de remboursement liés à ces emprunts sont appréhendées en charges à répartir dans les comptes consolidés du groupe 2VVR.

Nature	Durée amortissement ou étalement (ans)	Montant brut au début de l'exercice	Dotations ouverture	Dotations	Reprises	Dotations clôture	Montant net à la fin de l'exercice
Frais émission d'emprunts	7	1 210 693	16 943	176 690	0	193 633	1 017 060
Frais émission d'emprunts	6	1 210 693	19 838	206 884	0	226 722	983 971
Total		**2 421 386**	**36 781**	**383 574**	**0**	**420 355**	**2 001 031**

3.14. Provisions fiscalement réglementées

Ces provisions constatées en vertu de dispositions fiscales sont considérées économiquement non justifiées et font l'objet d'une annulation dans les comptes consolidés.

En application des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06, les amortissements dérogatoires ont fait l'objet d'un retraitement ad hoc.

3.15. Subvention d'investissement

Lorsqu'il était soumis au règlement CRC 99-02, le retraitement des subventions d'investissement s'effectuait en Produits Constatés d'Avance ; ce traitement s'appuyait notamment sur le principe de rattachement des charges aux produits mentionné dans l'ancien règlement CRC 99-02.

Le nouveau règlement ANC 2020-01 ne prévoit aucune disposition spécifique relative à la comptabilisation des subventions d'investissement. Conformément à l'article 271-2 du règlement ANC 2020-01, ce sont les dispositions du PCG qui s'appliquent. Celles-ci font dorénavant partie intégrante des capitaux propres tel que défini par l'article R 123-191 du Code de commerce.

3.16. Provisions pour risques et charges

Ce poste comprend essentiellement des provisions :

	Brut
Provisions pour titres mis en équivalence	130 544
Litiges divers	0
Provisions redevance GRAND FRAIS GESTION	3 207 111
Litiges prud'homaux	867 541
Indemnités de départ en retraite	172 434
	4 377 630

4. Notes sur le bilan et le compte de résultat

4.1. Analyse de la variation de l'actif immobilisé brut

4.1.1. Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	Ecarts d'acquisition	Frais d'établissement	Frais de recherche	Concession, brevets, marques, logiciels	Fonds de commerce	Avances et acomptes	TOTAL
Valeur brute à l'ouverture	244 238 197	1 750	0	1 012 374	6 999 305	0	**252 251 626**
Variation de périmètre							**0**
Acquisitions et augmentations	1 088 703			34 125	1 087 484		**2 210 312**
Cessions et diminutions				-18 099			**-18 099**
Virement de poste à poste							**0**
Variation taux de change							**0**
	245 326 900	**1 750**	**0**	**1 028 400**	**8 086 789**	**0**	**254 443 839**

4.1.2. Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en-cours	Avances immobilisations corporelles	TOTAL
Valeur brute à l'ouverture	15 854	49 485	94 967 219	61 975 572	1 240 263	58 500	**158 306 894**
Variation de périmètre							**0**
Acquisitions et augmentations			8 608 612	6 361 208	2 643 313		**17 613 132**
Cessions et diminutions			-726 144	-319 054	-1 860 374	(1) -58 500	**-2 964 072**
Virement de poste à poste							**0**
Variation taux de change							**0**
	15 854	**49 485**	**102 849 687**	**68 017 726**	**2 023 201**	**0**	**172 955 953**

(1) dont 1 140 021 € en contrepartie d'un prix de cession sur des immobilisations en cours, et 0 € à constater en minoration des flux d'acquisition pour le tableau de flux de trésorerie hors immobilisations en cours

4.1.3. Immobilisations financières

Immobilisations financières	Participations	Titres mis en équivalence	Créances rattachées à des participations	Autres titres immobilisés	Prêts	Autres immobilisations financières	TOTAL
Valeur brute à l'ouverture	0	4 092 724	23 808 175	6 062	122 029	1 726 122	**29 755 112**
Variation de périmètre							**0**
Acquisitions et augmentations			15 054 374		260 715	280 252	**15 595 341**
Cessions et diminutions					-239 789	-36 839	**-276 628**
Amortissement des C/C des GIES			-3 431 765				**-3 431 765**
Virement de poste à poste							**0**
Résultat MEE		168 931					**168 931**
Dividendes reçus des sociétés MEE							**0**
	0	**4 261 655**	**35 430 784**	**6 062**	**142 954**	**1 969 535**	**41 810 989**

4.2. Analyse de la variation des amortissements et provisions de l'actif immobilisé

Immobilisations amortissables	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Ecarts d'acquisition	136 932	0	0	136 932
Frais d'établissement et de développement	1 750	0	0	1 750
Concessions, brevets, marques, logiciels	951 500	41 831	17 038	976 293
Fonds de commerce	584 966	0	0	584 966
Avances et acomptes	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Total immobilisations incorporelles	**1 675 148**	**41 831**	**17 038**	**1 699 941**
Immobilisations corporelles				
Terrains	9 851	768	0	10 619
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	20 022	12 075	0	32 097
- Constructions sur sol d'autrui	0	0	0	0
- Inst générales, agcemnts et aménagmt des const.	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage indust.	67 633 932	8 567 711	549 364	75 652 279
Autres immobilisations corporelles	31 238 483	4 282 552	169 118	35 351 916
Total immobilisations corporelles	**98 902 288**	**12 863 106**	**718 482**	**111 046 911**
TOTAL GENERAL	**100 577 436**	**12 904 937**	**735 520**	**112 746 853**

Détail amortissements et provisions

	Durée d'utilisation ou taux d'amort.	Mode d'amort.	Amort. cumulés à l'ouverture de l'exercice	Ventilation des dotations			
				Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles							
Ecarts d'acquisition	10	LP	136 932				
Frais d'établissement et de développement	1	LP	1 750				
Concessions, brevets, marques, logiciels	3	LP	951 500		41 831		
Fonds de commerce			584 966				
Avances et acomptes			0				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			0				
Total immobilisations incorporelles			**1 675 148**	**0**	**41 831**	**0**	**0**
Immobilisations corporelles							
Terrains	4-10	LP	9 851		768		
Constructions :							
- Constructions sur sol propre	4-10	LP	20 022		12 075		
- Constructions sur sol d'autrui			0				
- Installations générales, agencements, ...			0				
Installations techniques, matériel et outillages...	5-7	LP	67 633 932		8 567 711		
Autres immobilisations corporelles	3-10-20	LP	31 238 483		4 282 552		
Total immobilisations corporelles			**98 902 288**	**0**	**12 863 106**	**0**	**0**
TOTAL GENERAL			**100 577 436**	**0**	**12 904 937**	**0**	**0**

	Ventilation des diminutions			
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Ecarts d'acquisition				136 932
Frais d'établissement et de développement				1 750
Concessions, brevets, marques, logiciels		17 038		976 293
Fonds de commerce				584 966
Avances et acomptes				0
Autres postes d'immobilisations incorporelles				0
Total immobilisations incorporelles	**0**	**17 038**	**0**	**1 699 941**
Immobilisations corporelles				
Terrains				10 619
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				32 097
- Constructions sur sol d'autrui				0
- Installations générales, agencements, ...				0
Installations techniques, matériel et outillages...		534 105	15 259	75 652 279
Autres immobilisations corporelles		169 118		35 351 917
Total immobilisations corporelles	**0**	**703 223**	**15 259**	**111 046 912**
TOTAL GENERAL	**0**	**720 261**	**15 259**	**112 746 853**

4.3. Etat des stocks

Stocks et en-cours (valeurs brutes)	31/03/2026	31/03/2025
Stocks matières premières	18 722 765	14 753 941
Stocks emballages	799 516	86 743
Stock négoce	2 584 003	2 513 671
TOTAL	**22 106 284**	**17 354 355**

Les stocks ont été évalués au prix d'achat moyen pondéré.

4.4. Etat des créances et des dettes non financières

CREANCES	Montant brut au bilan	Montant à 1 an au plus	Montant à plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	35 430 784	5 036 815	30 393 969
Prêts	142 954	102 522	40 433
Autres immobilisations financières	1 969 535	34 488	1 935 047
Avances et acomptes versés	103 533	103 533	0
Clients et comptes rattachés	7 597 212	7 544 641	52 571
Fiscalité différée active	2 273 847	1 969 991	303 856
Autres créances	35 490 975	32 409 849	3 081 125
Charges constatées d'avance	3 865 532	3 865 532	0
	86 874 372	**51 067 372**	**35 807 001**

DETTES	Montant brut au bilan	Montant à 1 an au plus	Montant à plus d'1 an
Dettes fournisseurs	65 006 845	65 006 845	0
Dettes fiscales et sociales	41 040 768	40 940 855	99 913
Dettes sur immobilisations	12 852 952	12 852 952	0
Autres dettes	5 262 062	2 792 510	2 469 552
Avances et acomptes reçus	0	0	0
Produits constatés d'avance	995	995	0
	124 163 622	**121 594 157**	**2 569 465**

4.5. Etat des provisions (hors fiscalité différé)

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : Utilisés au cours de l'ex.	Diminutions : Non utilisés au cours de l'ex.	Diminutions : Total Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements	0	0	0	0	0	0
Provisions pour investissement	0	0	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0	0	0
Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0	0	0
Autres provisions règlementées	0	0	0	0	0	0
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	0	0	0	0	0	0
Provisions pour garanties données aux clients	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0	0	0
Sous total provisions pour risques	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***
Provisions pour pensions et obligations similaires	0	0	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	0	0	0	0	0	0
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	0	0	0	0	0	0
Sous total provisions pour charges	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***
Autres provisions pour risques et charges	4 422 836	508 233	432 968	251 026	683 994	4 247 076
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**4 422 836**	**508 233**	**432 968**	**251 026**	**683 994**	**4 247 076**
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles	591 766	0	0	0	0	591 766
Sur immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Sur immobilisations de titres mis en équivalence	0	0	0	0	0	0
Sur immobilisations de titres de participation	0	0	0	0	0	0
Sur autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
Sous total sur immobilisations	***591 766***	***0***	***0***	***0***	***0***	***591 766***
Sur stocks et en-cours	2 728	1 405	0	0	0	4 133
Sur comptes clients	107 745	10 044	69 585	0	69 585	48 204
Autres provisions dépréciations	21 829	23 886	21 829	0	21 829	23 886
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**724 068**	**35 335**	**91 414**	**0**	**91 414**	**667 989**
TOTAL GENERAL	**5 146 904**	**543 568**	**524 382**	**251 026**	**775 408**	**4 915 065**
Dont dotations et reprises d'exploitation		*519 682*	*502 553*	*251 026*	*753 579*	
Dont dotations et reprises financières		*23 886*	*21 829*	*0*	*21 829*	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		*0*	*0*	*0*	*0*	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						0

4.6. Impôts différés

Les comptes consolidés enregistrent des impôts différés qui sont calculés selon la méthode du report variable.

Les déficits ne sont pas retraités à l'actif du bilan en tant qu'impôt différé actif, dans la mesure où leur probabilité d'imputation sur des bénéfices futurs est jugée insuffisante. Cette option concerne les déficits existants à la clôture des sociétés TINEL DISTRIBUTION, TINEL SAS, TINEL VELAY et TINEL YSSINGEAUX, ainsi que les déficits antérieurs à l'intégration fiscale pour les sociétés concernées.

Le taux retenu pour le calcul de l'impôt différé au 31 mars 2026 est de 25%. A l'actif, la fiscalité différée ressort au bilan du 31 mars 2026 pour un montant de 2 273 847 €.

	En Euros
Impôt différé actif au 31/03/2025	2 657 989
Impot différé passif au 31/03/2025	0
Actif net d'impôt différé au 31/03/2025	2 657 989
Impot différé actif au 31/03/2026	2 273 847
Impot différé passif au 31/03/2026	0
Actif net d'impôt différé au 31/03/2026	2 273 847
Actif net d'impôt différé au 31/03/2025	2 657 989
Variation du périmètre	
Actif net d'impôt différé au 31/03/2026	2 273 847
Variation d'actif net d'impôt différé	384 142
Charge d'impôt différé au compte de résultat consolidé	
Produit d'impôts différés	384 142
	384 142

Actifs d'impôt différé ventilés par catégories	Au 31/03/2026	Au 31/03/2025	Variation périmètre	Variation N/N-1
Marge sur stock	297 691	213 280		84 411
Réintégrations temporaires	1 598 884	1 997 389		-398 505
Frais d'acquisition des titres	81 047	110 926		-29 879
Amortissements dérogatoires	-1 914	-2 236		322
Provisions intra-groupes	-5 717	-5 717		0
Cessions intra-groupes	263 075	270 460		-7 385
IDR	40 781	73 887		-33 106
TOTAL	**2 273 847**	**2 657 989**	**0**	**-384 142**

4.7. Emprunts et dettes financières diverses

	Montant brut au bilan	Montant à moins d'un an	Montant à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	256 693 461	35 542 191	221 151 270
Participations des salariés et dettes financières diverses	4 131 395	1 237 743	2 893 653
Découverts bancaires	80 009	80 009	0
	260 904 865	**36 859 943**	**224 044 923**

4.8. Provisions pour risques et charges (hors impôts différés et titres MEE)

Provisions pour risques et charges	Montant au début de l'exercice	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
Litiges prud'homaux	732 643		494 881	-360 012	867 512
Taxes diverses et autres	3 355 582			-148 452	3 207 130
Indemnité de départ à la retraite	334 611		6 943	-169 120	172 434
	4 422 836	**0**	**501 824**	**-677 584**	**4 247 076**

Indemnités de départ à la retraite :

	ouverture	variation périmètre	dotation	reprise	clôture
Sociétés supports	88 887		660	-16 446	73 101
Atelier Forézien du Frais	-				-
Centrales d'achat	51 940			-21 347	30 593
Logistique	7 405		1 906		9 311
Grande distribution / Provenc'Halles / Grand Frais	186 379		4 377	-131 327	59 429
Traiteur	-				-
	334 611	**0**	**6 943**	**-169 120**	**172 434**

Paramètres retenus au 31/03/2026 :

	SOLYCAP / E-METIX	A.F. FRAIS	Centrales d'achat	Logistique	Grande distribution / Provenc'Halles / Grand Frais / Tinel	Traiteur
Tables de mortalité :	TH00-02 TF00-02	TH00-02 TF00-02	TH00-02 TF00-02	TH00-02 TF00-02	TH00-02 TF00-02	TH00-02 TF00-02
Taux d'actualisation :	4,14%	4,14%	4,14%	4,14%	4,14%	4,14%
Convention collective :	viandes (industries et commerce de gros)	viandes (industries et commerce de gros)	commerce alimentaire	entreposage et stockage frigorifique	boucherie charcuterie	restauration rapide
Départ à l'initiative du salarié						
Age de départ en retraite :	65 ans	65 ans	65 ans	65 ans	65 ans	65 ans
Taux d'évolution des salaires :	1,20%	1,20%	1,20%	1,20%	1,20%	1,20%
Probabilité de départ :	1,00% par année restante	1,00% par année restante	1,00% par année restante	1,00% par année restante	1,00% par année restante	1,00% par année restante

Les provisions constituées sur la « Grande distribution » couvrent l'excédent des charges patronales rattachées à l'indemnité de départ en retraite par rapport à un taux forfaitaire de charges patronales de 25% qui ne sont pas prises en charge par APGIS.

4.9. Autres dettes

	Montant brut au bilan	Montant à moins d'un an	Montant à plus d'un an
Comptes courants d'associés	3 855 291	1 385 739	2 469 552
Autres dettes	1 406 785	1 406 785	0
Impôt différé passif	0	0	0
	5 262 076	**2 792 524**	**2 469 552**

4.10. Ventilation du chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES	France	Belgique/Luxembourg	Total
Ventes Grand Frais	538 190 106	7 589 347	545 779 453
Ventes Grande distribution	11 832 232		11 832 232
Ventes Mangeons Frais	25 814 104		25 814 104
Ventes Provenc' Halles	21 999 873		21 999 873
Ventes Tinel	26 090 875		26 090 875
Ventes production en direct	15 699 229		15 699 229
Ventes centrales d'achat	4 562 045		4 562 045
Ventes traiteur	3 287		3 287
Ventes logistique	350 932		350 932
Ventes diverses	1 563 417		1 563 417
	646 106 099	**7 589 347**	**653 695 446**

4.11. Résultat financier

Le résultat financier fait apparaitre une perte de 10 984 412 € et intègre :

Résultat financier	31/03/2026	
Produits financiers :	419 806	
Reprises sur dépréciations		21 829
Revenus des comptes à terme		169 530
Revenus des VMP		20 496
Produits nets sur cessions de VMP		78 722
Différences positives de change		0
Intérêts sur les comptes courants		82 839
Autres produits financiers		46 390
Charges financières	11 404 217	
Dotations financières		23 886
Dotations charges à répartir		383 574
Intérêts sur emprunts		10 742 086
Intérêts sur les comptes courants		59 808
Intérêts bancaires		52 401
Intérêts sur participation		125 088
Intérêts sur dettes commerciales		970
Charges nettes sur cessions des VMP		16 388
Autres charges financières		16
	-10 984 412	**-10 984 412**

4.12. Impôt sur les bénéfices

RESULTAT 31/03/2026	Global	Courant	Exceptionnel	Participation légale et mise en équivalence
Résultat courant avant impôt sociétés	38 779 398	42 926 354		-4 146 956
Résultat exceptionnel	0			
Impôt et impôts différés (*)	-16 397 419	-17 434 158		1 036 739
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence	1 550 271			1 550 271
	23 932 249	**25 492 196**	**0**	**-1 559 947**

(*) Répartition de l'impôt :
- Impôts dûs sur les bénéfices : 16 013 277 €
- Impôts différés sur les bénéfices : 384 142 €

5. Informations diverses

5.1. Effectif

L'effectif moyen sur l'exercice 2025/2026 en effectif temps plein du groupe dans les sociétés consolidées par intégration globale est de 2 383 salariés, contre 2 228 l'exercice précédent.

EXERCICE 2025/2026	CADRES	ETAM	OUVRIERS	APPRENTIS	TOTAL
EFFECTIF EQUIVALENT TEMPS PLEIN	735	153	1 260	236	**2 383**

5.2. Engagements hors bilan

Engagements hors bilan	Montant restant dû au 31/03/2026
Cautions bancaires en garantie de loyers	2 850 087
Cautions solidaires reçues sur emprunts	6 879 378
Cautions solidaires données sur emprunts	9 678 571
Cautions solidaires sur MEE	150 372
Autres cautions données	140 000
Caution Fondation Jean-Michel Despinasse	0
Nantissement de titres de participation	171 819 000
Nantissement de fonds de commerce	13 196 101

5.3. Rémunération des dirigeants

Ce montant n'est pas communiqué, cela reviendrait à mentionner une rémunération individuelle.

5.4. Honoraires des Commissaires aux Comptes

En application du décret N°2008-1487 du 30 décembre 2008, les honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à :

- 348 970 € au titre du contrôle légal
- 15 600 € au titre d'autres services

6. Variation des capitaux propres consolidés

	Groupe	Minoritaire
Capitaux propres en début d'exercice	76 977 010	1 655 860
Augmentation de capital		
Réduction de capital		
Résultat de l'exercice	22 647 747	1 284 502
Dividendes versés par la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires		-1 301 095
Variation de périmètre		
Subvention d'investissement	-2 221	-92
Autres variations	10	1
Capitaux propres en fin d'exercice	**99 622 546**	**1 639 176**

Résultat par action : 0,299 €

7. Preuve d'impôt

PREUVE D'IMPOT	31/03/2026
Résultat consolidé groupe	22 647 747
Résultat consolidé des minoritaires	1 284 502
Impôt sur les bénéfices	16 013 277
Charge d'impôt différé	384 142
Décalages permanents	25 573 304
Société mise en équivalence	-1 550 270
Fiscalité non activée sur les sociétés déficitaires	773 897
Dotations écart d'acquisition	0
Résultat fiscal Groupe	**65 126 600**
Dont résultat fiscal sociétés françaises	***65 183 809***
Taux d'impôt de droit commun France	25,00%
Impôt théorique à 25,00 %	16 295 952
Taux de contribution sociale au-delà de 763 000 €	3,30%
Contribution sociale 3,3% au-delà de 763 000 €	345 610
Contribution additionnelle 3% dividendes	0
Contrôle fiscal	830
Variation de taux fiscalité différée s/ouverture	0
Crédit d'impôt apprentissage	0
Crédit d'impôt famille	-59 307
Crédit d'impôt mécénat	-257 955
Crédit des filiales intégrées	0
Dont résultat fiscal sociétés luxembourgeoises	***32 770***
Taux d'impôt Luxembourg IRC	17,12%
Taux d'impôt Luxembourg ICC	6,75%
Bonifications sur impôts IRC Luxembourg	0
Abattement sur base ICC Luxembourg	17 500
Impôts théoriques (IRC + ICC) Luxembourg	69 079
Impôts sur la fortune Luxembourg	3 210
Dont résultat fiscal sociétés belges	***-89 980***
Total I.S.	**16 397 419**

8. Tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	31/03/2026
Résultat net des sociétés intégrées	**22 381 979**
Elimination des charges et produits sans incidence sur	
la trésorerie ou non liés à l'activité:	
Amortissements	13 288 511
Amortissements des C/C des GIES	3 373 419
Provisions	-175 760
Dépréciations sur immobilisations	0
Variation d'impôts différés	384 142
Subventions réintégrées	-2 313
Dividendes reçus des sociétés MEE	1 396 939
Plus value de cession	-32 609
Marge brut d'autofinancement des sociétés intégrées	40 614 308
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	3 784 745
Variation des stocks	-4 750 524
Variation des clients	726 767
Variation des fournisseurs	4 321 000
Autres variations du BFR	3 487 503
Flux de trésorerie liés à l'activité	**44 399 054**
Acquisition d'immobilisations	-33 551 228
Variation de périmètre acquisitions (croissances externes)	-1 000 000
Variation de périmètre acquisitions (augmentation du % d'intérêt)	0
Variation des fournisseurs immobilisations	3 031 783
Variations des créances sur cessions d'immobilisations	-2 236 072
Cessions d'immobilisations	1 835 382
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	**-31 920 135**
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-1 301 095
Souscription d'emprunts	28 000 000
Remboursements d'emprunts	-22 186 067
Avances en comptes courants	819 962
Dépôts et cautionnements reçus	-5 190
Participation des salariés	142 957
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	**5 470 568**
Variation nette de la trésorerie	**17 949 486**
Variation nette de la trésorerie	
Trésorerie d'ouverture	42 828 351
Trésorerie de clôture	60 777 837
Variation nette de la trésorerie	**17 949 486**

9. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement particulier susceptible de remettre en cause le résultat acquis n'est à signaler depuis le début de l'exercice en cours.

* * * *

* * *

* *

*